



HAL
open science

Amida 4 : Constance II et Amida

Martine Assénat, Antoine Pérez

► **To cite this version:**

Martine Assénat, Antoine Pérez. Amida 4 : Constance II et Amida. *Anatolia antiqua = Eski anadolu*, 2014, XXII, pp.199-218. <10.4000/anatoliaantiqua.300>. <hal-04607842>

HAL Id: hal-04607842

<https://hal.science/hal-04607842v1>

Submitted on 11 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

**ANATOLIA ANTIQUA
ESKİ ANADOLU**

XXII



**INSTITUT FRANÇAIS D'ETUDES ANATOLIENNES GEORGES-DUMEZIL
CNRS USR 3131
DE BOCCARD
2014**

TABLE DES MATIERES

Emma BAYSAL, A preliminary typology for beads from the Neolithic and Chalcolithic levels of Barcın Höyük	1
William ANDERSON, Jessie BIRKETT-REES, Michelle NEGUS CLEARY, Damjan KRSMANOVIC et Nikoloz TSKVITINIDZE, Archaeological survey in the South Caucasus (Samtskhe-Javakheti, Georgia): Approaches, methods and first results	11
Eda GÜNGÖR ALPER, Hellenistic and Roman period ceramic finds from the Balatlar Church excavations in Sinop between 2010-2012	35
Ergün LAFLI et Gülseren KAN ŞAHİN, Hellenistic ceramics from Southwestern Paphlagonia	51
Oğuz TEKİN, Weights of Lysimachea from the Tekirdağ Museum and various collections	145
Oğuz TEKİN, Three weights of Lampsacus	155
Julie DALAISON et Fabrice DELRIEUX, La cité de Néapolis-Néoclaudiopolis : histoire et pratiques monétaires	159
Martine ASSENAT et Antoine PEREZ, Amida 4. Constance II et Amida	199
Sencan ALTINOLUK et Nilüfer ATAKAN, Abraxas: A magical gem in the Istanbul Archaeological Museums	219
Bahadır DUMAN, A group of local production Middle Byzantine period pottery from Tripolis: ' <i>Micaceous White Painted Ware</i> '	225

CHRONIQUES DES TRAVAUX ARCHEOLOGIQUES EN TURQUIE, 2014

Jean-Charles MORETTI, avec la collaboration de Nicolas BRESCH, Isabel BONORA, Jean-Jacques MALMARY et Olivier RISS, Claros, le Temple d'Apollon : travaux réalisés en 2013	237
Suat ATEŞLİER, On the excavations of the Zeus Temple of Alabanda	247

Olivier HENRY, avec Ayşe Güliz BİLGİN ALTINÖZ, Jesper BLID, Ömür Dünya ÇAKMAKLI, Andrew DUFTON, Agneta FRECCERO, Linda GOSNER, Ragnar HEDLUND, Pascal LEBOUTEILLER, Vasilica LUNGU, Felipe ROJAS, Fredrik TOBIN, Baptiste VERGNAUD et Andrew WATERS, La mission Labraunda 2013 - Rapport préliminaire	255
Dominique BEYER, Isabelle CHALIER, Françoise KIRNER, Françoise LAROCHE-TRAUNECKER et Aksel TİBET, Zeyve Höyük - Porsuk. Rapport préliminaire sur la campagne 2013	327
Çiğdem MANER, Preliminary report on the first season of the Konya-Ereğli (KEYAR) survey 2013	343

Martine ASSENAT* et Antoine PEREZ**

AMIDA 4 CONSTANCE II ET AMIDA

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la figure de Constance II s'éclaire quelque peu. Le fils de Constantin commence à émerger de l'opprobre où l'avait plongé, dans l'ombre écrasante de son père, une tradition historiographique moderne par trop influencée par le jugement souvent défavorable des anciens¹. Deux domaines ont été particulièrement l'objet, ces dernières années, de cette 'réhabilitation' : l'action diplomatique et militaire, l'activité édilitaire. Constance, en effet, ne semble pas avoir été le défenseur passif et sans relief des frontières de l'Empire, tel que l'ont dépeint des sources hostiles insistant sur le fait qu'il n'avait gagné aucun territoire au monde romain : il fut bien au contraire le plus souvent un habile stratège, mêlant tout à la fois tactique défensive, offensive et diplomatique, et ce dans les limites que lui imposèrent les ressources réduites de l'époque². Il fut aussi l'ami des cités, un prince "*philoktistès*" écrit Nik Henck, qui consigne l'impressionnant catalogue de son action édilitaire, partout dans l'Empire³.

A Amida aussi, l'empereur fut stratège ; il fut sans nul doute *philoktistès*. Mais – et c'est là l'originalité majeure de la ville du Tigre – à Amida, Constance fut aussi tout simplement *ktistès*, le fondateur : celui d'une ville nouvelle qu'il n'honora pas seulement de son nom, mais dont il établit probablement une nouvelle *terminatio*, qu'il construisit matériellement, du moins pour une grande part. Il

n'est dès lors guère surprenant qu'il "*l'aim(ât) plus que les autres villes de son empire*"⁴, ou qu'il s'affligeât à ce point devant le spectacle de sa désolation, après le siège de Sapor⁵. A ce titre, Amida ne peut seulement être lue comme l'expression, à l'échelle d'une ville, de la politique générale de Constance. Elle est aussi une cité exceptionnelle, la cité de Constance 'par excellence' pourrait-on dire, puisque la seule à qui l'empereur conféra jamais le titre d'*Augusta*. Nous voudrions, dans les lignes qui suivent, essayer d'éclairer les circonstances, la nature et quelques raisons de cette promotion.

1. CONSTANTIA AUGUSTA

Le 27 mai 337, alors qu'il s'apprêtait à partir en guerre contre la Perse, Constantin mourut⁶. "(...) et c'est à Constance qu'il revint de poursuivre cette guerre reçue en héritage", écrit Pierre Maraval, reprenant le rhéteur Libanios⁷. De fait, c'est une expédition majeure, rien moins que l'invasion générale de l'empire perse qu'avait projetée Constantin⁸. Depuis des décennies – au vrai depuis la paix dite de Nisibe, qui avait contraint les Perses à abandonner la Mésopotamie en 299 – une litanie de conflits frontaliers et des provocations imposaient l'évidence que le roi Sapor II n'admettrait jamais une situation vue par les Perses comme illégitime. Depuis quelques mois, les agressions étaient devenues permanentes. L'Arménie fraîchement convertie au christianisme

*) Université Paul Valéry - Montpellier III, Laboratoire CRISES - IFEA.

**) Université Paul Valéry - Montpellier III, Laboratoire CRISES.

1) Ainsi Barceló 2004 et en dernier lieu, Maraval 2013.

2) Nous reprenons ici les termes de Blockley 1989 : 467.

3) Henck 2001 ; 2007.

4) Cf. *Infra*.

5) Ammien Marcellin, *Res Gestae*, XX, 11, 5. Le siège a eu lieu à la fin de l'été 359. Constance est au bord des larmes et profondément affecté par le sort dramatique des habitants de la cité lorsqu'il visite la ville au début de l'année suivante.

6) Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 60.

7) Libanios, *Discours*, XVIII, cité par Maraval 2013 : 64.

8) Le fait inédit que Constantin ait demandé aux évêques de l'accompagner (Eusèbe, *V.C.*, IV, 56-57) – une véritable croisade – illustre sa détermination à régler l'affaire une fois pour toutes.

venait de se doter d'un souverain favorable à la Maison d'Iran après qu'on eût assassiné le propre neveu de Constantin, le César Hannibalianus, que ce dernier avait placé lui-même sur le trône Arsacide⁹.

C'est dans ces conditions désastreuses qu'on avait dépêché à la hâte le César Constance sur la frontière orientale. Il fallait parer au plus pressé, réparer les brèches ouvertes par les Perses, et "garnir les rives du Tigre de forteresses"¹⁰ pour fonder les bases de la contre-offensive décisive qui devait porter pour la première fois le fer au cœur de l'Iran. Amida venait d'être dévastée, Nisibe, elle, avait résisté.

C'est donc à cette époque que le destin d'Amida prend un tour nouveau : après que la cité eut été prise, Constance décide de la réarmer, de l'agrandir et de lui donner son nom : rien moins, au vrai, qu'une fondation.

Ammien Marcellin relate cet événement :

"Cette cité était autrefois très petite ; mais Constance, encore César à cette époque (Caesar etiam tum), voulant donner un refuge tout à fait sûr aux habitants des environs, la ceignit de tours et de murailles puissantes, en même temps qu'il faisait d'Antoninopolis (Tella) une autre place forte ; et l'ayant pourvue d'un dépôt d'artillerie de siège, il la fit redouter des ennemis et voulut lui donner son nom (suoque nomine uoluit appellari)"¹¹.

L'historien d'Antioche utilise ici une formulation qui prête à confusion : pas plus que le français, le

latin ne permet de discerner si Constance donna positivement son nom à la ville ou s'il voulut seulement le faire. La question se complique en outre du fait qu'une autre cité, voisine d'Amida, est qualifiée de *Constantia* par certaines sources : en l'occurrence la ville d'*Antoninopolis*-Tella (la Viranşehir moderne, distante de cent kilomètres au Sud-Ouest de Diyarbakır). Se pourrait-il alors qu'Ammien ait confondu les deux cités ? Guy Sabbah propose une solution élégante : *Constantia/Constantina-Antoninopolis* aurait reçu le nom du père de Constance, ou celui de sa sœur, cependant qu'Amida aurait reçu son nom propre¹². Et le fait est qu'Ammien évoque un peu auparavant¹³ une ville dénommée *Constantina* dans un contexte géographique tel que l'on ne peut qu'y reconnaître l'ancienne *Antoninopolis*. Pour autant, la majorité des philologues – à l'instar, comme on vient de le dire, de certaines sources – a adopté la lecture *Constantia*¹⁴. Mais en admettant qu'Ammien a pu éventuellement opérer cette confusion pour *Antoninopolis*-Tella, on voit cependant mal comment le défenseur d'Amida, *protector domesticus* dans l'armée impériale, aurait oublié le nom d'une ville où il endura durant plus de deux mois le siège de Sapor, s'en échappant nuitamment au terme d'une véritable odyssee¹⁵!

Il se trouve que deux sources syriaques parmi les plus crédibles, absolument indépendantes des *Res gestae*, confirment l'assertion d'Ammien : la *Chronique Universelle* de Michel le Syrien, et une œuvre anonyme, dite *Chronique de l'année 734*¹⁶.

9) Doté du titre anti-perses de Roi des Rois (*Rex Regum et ponticarum Gentium*). On ne s'attardera pas ici sur le caractère stratégique que revêtait le contrôle de ce royaume sans cesse disputé par le passé entre les deux empires, mais dont la conversion, inexorablement, le faisait basculer dans le camp romain au grand dam des Sassanides. Sur la complexité des affaires d'Arménie, l'attitude ambiguë de son roi et les linéaments obscurs de la diplomatie arsacide autour de 337 qu'évoque l'*Eloge de Constance* (15), cf. le commentaire de Bidez dans son édition de Julien (1932 : I : 34-36). En dernier lieu, Dodgeon et Lieu 1991 : 380-381, à la mort de Khosrov II, son successeur Tiran est déposé par les Perses et remplacé par l'un de ses satrapes (en 335-336 ap. J.-C.), avant d'être aveuglé. S'ensuit une invasion des Perses, puis la réaction de Constantin et la 'promotion' d'Hannibalien. A la mort des deux candidats au trône, c'est à nouveau un obligé des Perses, Arsace, qui s'est installé au pouvoir.

10) Julien, *Eloge de Constance*, 17, 2-3.

11) XVIII, 9, 1.

12) *Notes complémentaires* au livre XVIII : 205-206 note 216.

13) En XVIII, 7, 9.

14) Que porte en effet le manuscrit le plus ancien des *R. G.* (cf. l'apparat de Sabbah : 111). Il est à noter que Hiérokès, Georges le Chypriote et certaines chroniques syriaques comportent également cette appellation : ainsi la *Chronique* de Jacques d'Edesse, celle de Théophane le Confesseur, ou encore de Michel le Syrien. C'est le nom que retient J. Wagner (*TAVO*, B, V, 13). Maraval 2013 : 209-210 penche en dernier lieu pour *Constantina*.

15) La description du siège d'Amida, un des sommets des *Res Gestae* (XIX, 1-9) est fondée sur des notes techniques, une *relatio* des événements. Même si l'historien-soldat ne transcrivit pas alors la titulature de la cité, on ne peut imaginer qu'il l'ait oubliée trente ans plus tard, lors de la dernière rédaction de ses *Histoires*.

16) Héritières d'une *continuatio* des *Chronici canones*, la chronologie universelle perdue d'Eusèbe de Césarée, ces deux sources seraient, selon Burgess (1999 : 132 avec *stemma*) les plus proches tributaires de la *translatio* syriaque de cette *continuatio*. Pour une relation détaillée de ce point, cf. Assénat et Pérez 2012b : 42. Nous n'alléguerons pas ici le témoignage de la *Chronique d'Edesse* (XII), pour la raison que cette chronographie semble beaucoup moins proche de la *continuatio* d'Eusèbe que les deux sources précitées, selon la généalogie établie par Burgess (1999 : 132).

En effet, selon Michel le Syrien :

“*En Mésopotamie, il (Constance) agrandit et acheva Amid qu’il appela Augusta*”¹⁷.

Et selon le *Chronicon* 724 :

“*De même, en Mésopotamie, il (Constance) bâtit la cité d’Amid, qu’il nomma Augusta Constantina*”¹⁸.

La substitution de *Constantia* par *Constantina* dans la Chronique anonyme ne fait pas obstacle à la démonstration. Elle relève classiquement de l’emploi du nom prestigieux de Constantin le Grand plutôt que de celui de son fils notoirement arien par nombre d’auteurs chrétiens, surtout au VIII^e siècle : substitution soit involontaire, liée à une pure ignorance, soit opérée à dessein par des auteurs – par trop – au fait de l’histoire dynastique du IV^e siècle¹⁹.

L’important est ici l’épithète *Augusta*. C’est seulement une fois Constance devenu Auguste qu’Amida a pu en bénéficier, à partir des derniers mois de l’année 337 ap. J.-C. au plus tôt²⁰. Burgess y voit la preuve d’une erreur d’Ammien sur ce point, Constance n’ayant donc pu donner ce nom à Amida en tant que César. Ce fait nous paraît au contraire donner une cohérence remarquable aux trois sources et expliquer la mention “*(...) suo nomine voluit appellari*”. Nous voyons ainsi les choses : dépêché en Orient par son père après le sac d’Amida de l’année 337 – sur lequel on reviendra plus loin – le César Constance, chargé de réorganiser la défense frontalière, reconstruit Amida. Il la renforce, et forme le projet de lui donner son nom. Il faut attendre plusieurs mois, voire plusieurs années pour que ces travaux soient achevés, soit dans les années 340 (349 ap. J.-C.)²¹. A cette date, Constance est devenu Auguste, ce qui se traduit tout naturellement dans le nom officiel de la ville : *Constantia Augusta*. Que la postérité n’ait pas retenu cette titulature n’a rien pour surprendre :

cela s’explique tout à la fois par la mauvaise presse de Constance après sa mort – rappelons-le, notoirement arien – tant en Orient qu’en Occident, et par la pratique commune de l’usage, dans la littérature, du nom premier d’une cité, comme ce fut le cas d’Arles et de bien d’autres villes du monde romain²². A cet égard, le témoignage d’Ammien est d’ailleurs parfaitement illustratif. S’il en est allé probablement autrement dans les actes officiels ou dans l’épigraphie, nul témoignage n’en subsiste malheureusement : le nom de la cité ne figure pas sur la seule inscription monumentale découverte à ce jour à Diyarbakır – la dédicace de Valentinien, Valens et Gratien, à la porte de Harput²³.

Il convient cependant de s’arrêter un instant sur une ingénieuse proposition alternative de Karin Mosig Walburg²⁴. Cet auteur remarque que le *Chronicon* 724 est l’unique source à mentionner positivement pour Amida le nom de *Constantina* (et non *Constantia*). Cela révélerait une confusion avec *Tella-Antoninopolis*, confusion d’autant plus vraisemblable que Michel le Syrien, quant à lui, donne le *seul* surnom *Augusta* pour Amida, mais *pas* celui de *Constantia*. Est donc implicitement réfutée une appellation *Constantia* pour Amida, et inféré par là que la cité parée de l’épithète *Augusta* aurait été la seule *Tella-Antoninopolis*. Le raisonnement ne manque pas de finesse... si ce n’est qu’il occulte le fait qu’aucune autre source ne qualifie jamais *Tella d’Augusta*... et surtout fait bon marché de l’assertion d’Ammien, notre informateur le plus ancien et le plus fiable, lequel affirme clairement que Constance a voulu donner son nom à Amida, étant César. Comme une dénomination *Amida Augusta* n’aurait eu aucun sens – dans ce cas, son *auctor* serait en effet resté parfaitement anonyme²⁵ – on en conclura donc qu’Amida s’appela bel et bien, sous le règne de Constance II : *Constantia Augusta*²⁶.

17) *Chronique de Michel le Syrien, Patriarche jacobite d’Antioche (1166-1199)*, VII, 4 (Chabot 1963 : 267). On notera pour mémoire que le *Chronicon Syriacum* de Bar Hebraeus (fin du XIII^e s.) reprend à la lettre ce passage de Michel : mais comme il lui doit notoirement l’essentiel de son information (sur quoi Burgess 1999 : 117 avec la note 18), nous n’y insisterons pas.

18) *Chronicon miscellaneum ad annum Domini 724 pertinens* (Chabot 1904 : 77).

19) On verra plus loin que les hagiographes syriaques de Jacques de Salah et Siméon des Oliviers font la même confusion. L’exemple d’Arles, en Gaule Viennoise, est à cet égard significatif : la ville fut renommée par Constance lors des ses *tricennalia* en 353 (comme l’attestent des émissions monétaires) après qu’elle eut porté un temps le nom de Constantin (II), lequel avait été ensuite frappé de *damnatio memoriae*. En 450, l’évêque d’Arles, pour mettre en exergue l’importance de son église face à celle de sa rivale Vienne, rappelle pourtant au pape Léon qu’elle doit son nom “*(...) à la très glorieuse mémoire de l’empereur Constantin (...), même si on l’appelle couramment Arelas*” (Leo, *Ep.* 65, *Patr. Lat.*, 54 : 882).

20) Constance est proclamé Auguste, avec ses deux frères, le 9 septembre 337 (Stein 1959 : 131).

21) C’est-à-dire l’année 660 de l’ère séleucide, selon la plupart des sources syriaques. C’est la date que retient Burgess (1999 : 279).

22) *Cf. supra*.

23) *CIL*, III, 6730.

24) Mosig Walburg 2009 : 219, mais présenté par l’auteur comme une conjecture.

25) On voit mal que Constance II, le premier autocrate authentiquement ‘byzantin’, ait cherché à masquer sa paternité d’Amida, surtout eu égard à ce que nous développons dans les lignes qui suivent.

26) C’est ainsi que Maraval (2013 : 209) voit en tout cas les choses dans son ouvrage récent. Pour une liste des *Constantia* de l’Empire *cf. R.E.* 1900 : 952-957 s.v. *Constantia*.

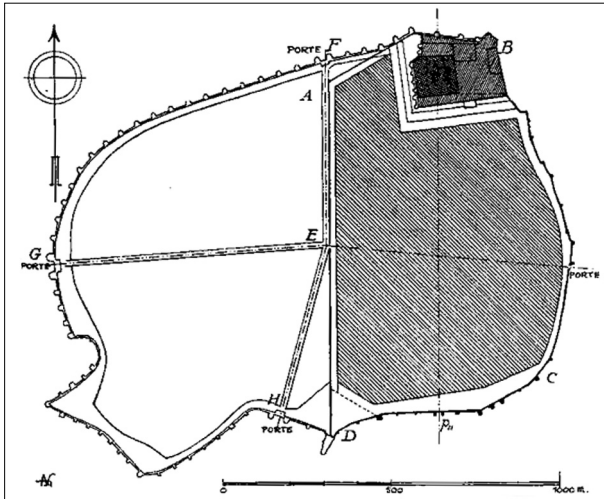


Fig. 1 : L'évolution du plan urbain selon A. Gabriel. B : Citadelle, F : porte de Harput, G : porte d'Urfa, H : porte de Mardin.

2. LA VILLE DE CONSTANCE

Qu'apportent les sources littéraires à la compréhension des grandes étapes de l'évolution urbaine d'Amida, au IV^e siècle ?

Cinq événements majeurs que nous consignons pour mémoire ici peuvent rendre compte de bouleversements, à tout le moins d'évolution dans la topographie générale de la cité d'Amida :

- Le césariat de Constance (336-337) : Constance renforce Amida et en fait une citadelle “redoutable aux ennemis”.

- La re-fondation d'Amida : la ville reçoit le nom de *Constantia* et celui d'*Augusta* : (entre 337 et 349).

- La reconstruction de la ville à la suite du grand siège de 359.

- L'accueil des réfugiés de Nisibe en 363 à l'issue du traité de Doura.

- Les travaux relatifs à une “*civitas a fundamentis fabricata*” mentionnée dans l'inscription de Valentinien, Valens et Gratien (367-375).

Il paraît évident que la *terminatio* urbaine tardo-impériale que nous décrivons ici doit prioritairement

être attribuée à Constance, qu'on n'imagine pas avoir doté sa ville de l'épithète *Augusta* (absolument unique sous son règne dans tout l'Empire) sans l'avoir parée des atours classiques d'une fondation urbaine.

C'est Albert Gabriel qui le premier a défini les grandes étapes de l'évolution topographique d'Amida (Fig. 1). Parus en 1940 ses “Voyages archéologiques dans la Turquie Orientale”²⁷ livrent, aux côtés d'autres monographies, une étude générale des fortifications de la cité du Tigre et une première interprétation de son plan. Pour expliquer la croissance urbaine d'Amida, l'auteur retient alors deux dates importantes, celle du règne de Constance à la fin des années 30 du IV^e s. et celle de la migration massive vers Amida des réfugiés de Nisibe en 363, après que la ville eut été abandonnée aux Perses²⁸. L'auteur reconnaît ainsi, dans la topographie actuelle de la cité, les marques de ces deux étapes décisives. L'arrivée de ces foules de réfugiés équivalent en quelque sorte au déplacement de toute une ville, Albert Gabriel considère que la population d'Amida double. Il retient rapidement un schéma mathématique : la ville des Nisibéens multiplie par deux la superficie de celle de Constance. La ville de Constance est celle située à l'Est du *cardo*, tandis que celle des Nisibéens est celle située à l'Ouest du *cardo*.

Nous ne sommes plus si sûrs aujourd'hui de l'exactitude de ce développement et cela tient à plusieurs choses. L'analyse planimétrique de la ville, réalisée à partir de documents anciens et récents, plans ou photographies aériennes, une autre interprétation des *spolia* antiques conservés *in situ*, comme la prise en compte de textes syriaques moins vus par Albert Gabriel, ont permis en effet d'identifier la présence d'un grand théâtre, d'un monument à portique qui pourrait dater de l'époque sévérienne et de plans urbains dont un peut-être d'origine hellénistique²⁹. Autant d'indices nouveaux relatifs à la dynamique urbaine d'Amida qui permettent de réviser et de compléter pour partie les conclusions de notre prédécesseur.

Si nous considérons l'écheveau des rues et ruelles à l'intérieur du rempart il ressort que, comme l'avait bien pressenti en effet Albert Gabriel, deux moments importants au moins, peuvent être reconnus dans l'aspect général du plan urbain. En réalité ce

27) Gabriel 1940. Peu de choses dans Van Berchem *et al.* 1910 ou encore dans Van Berchem 1954. Tout en restant proche des interprétations de Gabriel, J. Crow donne un exposé pratique des différents points de vue retenus par l'historiographie sur la construction de la muraille (Crow 2007 : 444 *sq.*) Voir également Paschoud 1989.

28) Ammien, *Histoires*, XXV, 9, 1-6 ; Zozime, *Histoire Nouvelle*, III, XXXIV, 12, 2 ; Malalas, *Chronographie* : 336-337 XII, 2 ; *Chronicon Paschale* : 554, 4-19.

29) Assénat et Pérez : 2012a, 2012b, 2013a et 2013b.



Fig. 2 : Les Villes A et B (respectivement en grisé foncé et clair).

sont même deux parcellaires cohérents qu'il est possible de décrire.

Qui occupe presque toute la partie est de la ville, et qui déborde aussi dans la zone ouest de celle-ci incluant notamment l'emplacement de la grande mosquée, le premier d'entre eux est orienté à environ 10 degrés à l'Est du Nord géographique (nous l'appellerons Ville A, Fig. 2)³⁰. Plus intéressant encore, qui indique que cette trame est en rapport avec un véritable plan d'urbanisme, il partage son orientation avec la partie sud du *cardo* de la ville conservé dans la planimétrie actuelle. Le *decumanus* est certes plus difficile à identifier dans le tissu actuel des ruelles mais plusieurs tracés Est-Ouest bien conservés peuvent le pérenniser et notamment des parties de la rue Yeni Kapı. Autre fait notable, à ce parcellaire ressortit la façade ouest de la grande mosquée dont nous pensons qu'elle a appartenu à un des monuments du *forum* et dont les éléments décorés (chapiteaux corinthiens, architrave et corniche)

relèvent d'un style qui ne semble pas avoir survécu à la fin du III^e siècle³¹.

Tout en les enserrant, il n'exclut pas dans son aire d'extension la présence d'orientations différentes, mais beaucoup plus localisées, et notamment celle de la zone où nous reconnaissons un grand théâtre, voire le *kunegion* mentionné par les sources syriaques³².

Qui prend appui cette fois sur le *decumanus* reliant la porte d'Urfa au centre ville et sur le *cardo* avec lui connecté reliant ce même centre ville à la porte de Harput (Dağkapı), on repère un autre parcellaire, orienté quant à lui Nord-Sud (NG 0,30° E), et qui recouvre la majeure partie ouest de la ville actuelle (nous l'appellerons Ville B, Fig. 2)³³. Ce parcellaire est remarquablement dense et cohérent et obéit à une métrologie antique révélée par des périodicités de 50-100 m et de 60-120 m, fondées sur l'*actus*, que l'on retrouve par exemple à Damas, Emèse ou Alep en Syrie³⁴ et dont on voit bien qu'il est venu s'appuyer sur le parcellaire à 10° E. Là

30) C'est la ville verte dans Assénat et Pérez 2012a, 2012b, 2013a et 2013b.

31) Gabriel 1940 : 184. Comme observé par cet auteur "l'aile ouest – de la mosquée – présente un biais accusé, conséquence, sans nul doute, d'un tracé de rue antérieur à la construction de cette aile". Le dit tracé, constitutif de la Ville A, est encore perceptible tout autour de l'édifice, ce qui montre que la ville ancienne s'étendait jusque là, avant la fondation de la cité nouvelle.

32) Assénat et Pérez : 2012a.

33) C'est la ville rouge dans Assénat et Pérez 2012a, 2012b, 2013a et 2013b.

34) Abdulkarim et Olesti-Vila 2007 : 249-276.

encore ses liens avec ces axes majeurs indiquent qu'il relève aussi d'un plan d'urbanisme volontaire. Il respecte l'extension du parcellaire précédent tout en agrandissant considérablement la surface de la ville. En revanche, et significativement, il lui dispute une aire peu étendue mais chargée de signification, à savoir celle où nous pensons pouvoir situer le *forum* de la cité. On remarque en effet que si la façade ouest de la Ulu Cami appartient à la ville de l'Est, le reste de ses constructions à savoir toute la partie est de la mosquée appartient quant à elle à la ville de l'Ouest, ce qui ne manque pas d'intérêt.

Reconnaissant dans le parcellaire à 10° Est une ville d'avant Constance il nous semble dès lors possible de remettre en perspective l'assertion d'Ammien décrivant la cité comme "*autrefois très petite*"³⁵. Cette tournure rhétorique sans doute destinée à souligner l'intervention de Constance aura durablement condamné l'historiographie contemporaine à considérer qu'Amida ne fut rien avant le césariat du fils de Constantin et conduit beaucoup d'entre nous à minorer l'importance de la ville pré-constantiniennne qui pourrait avoir atteint la taille de 86 ha si on s'en tient à l'évaluation de l'aire d'extension des traces orientées à 10 ° Est.

Le parcellaire orienté Nord-Sud pourrait lui, en revanche, être rapproché de l'extension de Constance et ce d'autant, point que nous n'avons pas encore abordé, qu'il est bordé par la partie la plus puissante de la muraille : l'extension de la ville vers l'Ouest a été assortie de la construction des courtines les plus solides ce qui rend compte à la fois du fait que la défense d'un terrain de plaine duse être plus efficacement renforcée certes, mais également peut-être, de l'initiative d'un Constance l'ayant protégée par "*des remparts à toute épreuve*"³⁶.

Si l'on considère en effet l'aspect de la muraille lui-même, force est de remarquer que l'œuvre est loin d'être homogène et que l'on peut aussi bien reconnaître dans ses disparités des séquences chronologiques que des nécessités de défense différentes. Si l'essentiel du tracé est antique, sans qu'aucune

fouille archéologique n'ait été effectuée, sans qu'aucune inscription en place ne puisse apporter un éclairage chronologique, peu de choses en l'état permettent d'affiner sa datation. Il est néanmoins possible de distinguer, si on laisse de côté la multitude d'enrichissements qui font d'elle un conservatoire de l'*ars militiae* proche-oriental pour tout le Moyen-âge, au moins trois grandes façons dans le monument³⁷.

Partout constitué de deux parements verticaux appliqués sur un blocage de maçonnerie présentant des assises plus ou moins régulières et lié au mortier de chaux, l'œuvre présente néanmoins des différences significatives que nous indiquons ici rapidement (Fig. 3).

La courtine située à l'aplomb du Tigre, érigée en grande partie sur les falaises du plateau basaltique, falaises qui ont été retaillées pour servir de carrière au moment de l'édification du monument, est aussi la partie où le mur est le moins solide. Entre la porte de Mardin et la citadelle on ne compte que 5 tours semi-circulaires et les tours rectangulaires sont de petites dimensions (7 x 6 m en moyenne)³⁸ ; 280 m avant d'atteindre la porte neuve la courtine est privée de tours et est seulement protégée par des contreforts. Dans le secteur de la citadelle, naturellement défendu, on s'est contenté d'aménager les reliefs³⁹.

C'est dans la partie nord du rempart celle donc qui depuis la citadelle jusqu'au-delà de la porte d'Urfa s'offre aux assauts d'un terrain plat, qu'un dispositif de puissantes tours semi-circulaires de 15 m de diamètre à deux étages de casemates, espacées de 50 m, complétés de contreforts de 2 m de largeur et de 1,8 m de saillie sur l'escarpe, d'une fausse-braie de 12 m limitée par un avant-mur (*protéichisma*) de 1,8 m d'épaisseur et d'un fossé, défend une courtine de plus de 4,5 m d'épaisseur et de 12 m de hauteur, et défient les attaquants⁴⁰ (Fig. 4).

La troisième facture est celle de la partie du rempart qui forme une sorte de U crochu dans la partie sud-ouest de la ville. Cette partie de la courtine présente également des caractéristiques architecturales propres qui soulignent aussi le caractère un peu

35) XVIII, 9, 1.

36) XVIII, 9, 3.

37) Depuis la publication historique de Gabriel une thèse a été soutenue sur les murailles de Diyarbakır qui en donne une description plus précise et qui concentre plus particulièrement son intérêt sur les adjonctions médiévales de l'enceinte (Lorain 2011). Pour une publication récente voir également Tuncer 2012. Signalons encore la parution d'un ouvrage de Yovitchitch (2011) qui consacre quelques pages à Diyarbakır.

38) Gabriel 1940 : 101 et 109 note 3.

39) Gabriel 1940 : 103. Si cette partie de la courtine correspond à l'état le plus ancien du monument et que la partie qui complétait ce dispositif à l'Ouest était de la même facture, il est plus facile de comprendre qu'Amida soit tombée en 337, avant les travaux de renforcements de Constance.

40) Gabriel 1940 : 113. C'est cette partie du rempart qui fit l'objet de tentatives de destruction dans les années 30 du XX^e siècle, une initiative hygiéniste visant à assainir l'air *intra muros* jugé délétère. Malgré la dynamite le mur résista si bien que le projet fut abandonné (Gabriel 1940 : 93 avec la planche L 1).



Fig. 3 : Vue aérienne et générale de la ville et de la muraille en 1939
(Cliché aimablement communiqué par la Mairie de Diyarbakır).



Fig. 4 : Au premier plan la partie nord-ouest du rempart vers 1930 (photographie A. Gabriel).

insolite de sa forme en queue de poisson. La courtine mesure entre 3 et 4,5 m d'épaisseur, le plan des tours est rectangulaire (9 x 8 m) ou polygonal, et compte 1 ou 2 contreforts par travée (1,50 x 1,20 m)⁴¹.

En XIX, II, 2 ; 3 Ammien assiégé dans les murs d'Amida décrit la préparation d'un assaut perse :

“(…) les masses éclatantes des escadrons recouvrirent toute l'étendue que pouvait embrasser le regard humain ; et les rangs s'avancèrent d'un pas mesuré occupèrent les positions assignées par le sort. Tous les

Perses bloquaient tout le circuit des murs ; la partie orientale échut aux Chionites (…) ; les Kouchans furent affectés au côté Sud ; les Albaniens gardaient la zone du Nord, tandis que les Ségestans, les plus vaillants guerriers de tous, furent placés face à la porte de l'Ouest”.

Si le récit attribue la place de chacun au sort, il semble toutefois que la bonne fortune réunit pour l'attaque les soldats les plus valeureux et la partie de la muraille la plus solide.

41) Gabriel 1940 : 99 et 103 note 3. On remarquera que cette partie de l'enceinte a été renforcée au Moyen-Age par l'adjonction de tours monumentales Ulu Baden (25,5 m de diamètre) et Yedi Kardesh (27,80 m de diamètre) voir Gabriel 1940 : 115-127 et Lorain 2011.

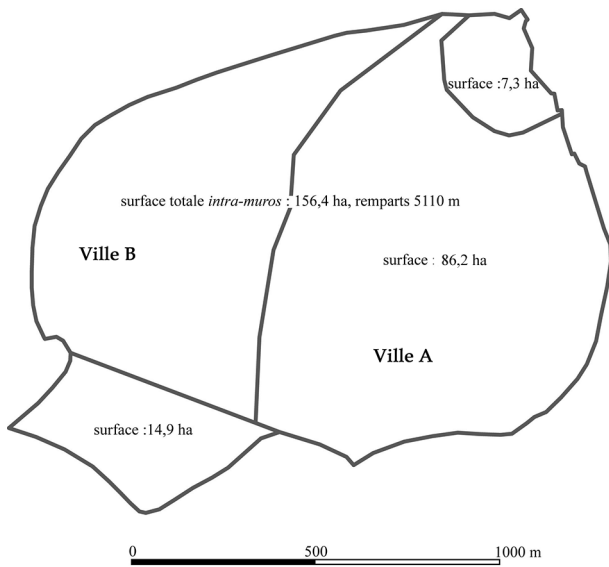


Fig. 5 : L'emprise des évolutions successives.

Si nous voulons donc insérer la muraille dans une chronologie plus précise qui tienne à la fois compte des textes et des observations de terrain il est possible de rapprocher la ville est non pas de la fondation de Constance comme le faisait Albert Gabriel, mais de la ville pré-constantinienne et de donner au prince la ville ouest si puissamment fortifiée, ce qui sur ce point au moins rendrait parfaitement compte des descriptions d'Ammien. Le rempart 'primitivement' raccordé à la courtine longeant le Tigre, c'est-à-dire celui qui ceint la ville à 10° Est, était peut-être encore en partie visible au VII^e s. : Waqîdî (748-822) rapporte qu'à leur arrivée, en 639 les Arabes ont vu un grand mur qui séparait la ville en deux⁴².

Ceci accorderait donc à la ville d'avant Constance une surface d'environ 86 ha (Fig. 5). (Gabriel donnait 1100 x 700 m) comparable à Bosra capitale de l'Arabie à partir de 106 (79,90 ha), Gésara (87,30 ha) mais bien plus grande que celle de Doura-Europos (57,90 ha), de Soada-Dionysias / Suweida (42,10 ha), de d'Adraa / Der'â (41,35 ha) ou encore de Constantia (600 x 700 m) ou Martyropolis (500

x 660 m)⁴³. Après 363, sans atteindre la taille d'Apamée (250,25 ha) Amida, avec ses 156 ha, dépasse en superficie, Scythopolis / Beth Shean (133,80 ha), Damas (121,75 ha), Palmyre (121,75 ha), ou bien Philippopolis / Shabba (98,85 ha)⁴⁴.

Si l'on veut absolument localiser l'emplacement du faubourg de Nisibe il est possible de retenir, comme hypothèse de travail, que les réfugiés se sont installés contre une courtine détruite à la suite du raccordement de leur quartier à l'enceinte et dont on pourrait reconnaître la trace dans la planimétrie actuelle à l'arrière du mur en forme de queue de poisson⁴⁵.

Plusieurs auteurs rapportent cette installation :

– ainsi de Zozime :

*"(...) les habitants de Nisibis, après avoir obtenu un délai pour quitter les lieux, émigrèrent la plupart et pour ainsi dire tous à Amida, cependant qu'un petit nombre d'entre eux s'établirent dans d'autres villes"*⁴⁶ ;

– de Jean Malalas qui en relate les modalités pratiques :

*"Jovien entoura d'un rempart une cité en dehors des murs de la cité d'Amida et l'appela le "bourg de Nisibe" et il y établit tous ceux qui venaient de Mygdonie, y compris le magistrat Silvanos"*⁴⁷.

– et de la Chronique Pascale qui précise encore :

*"(...) et il (l'Empereur) munit d'un rempart le bourg qui se trouvait en dehors de la ville d'Amida, et il relia ce rempart à celui de la cité d'Amida"*⁴⁸.

Les Nisibéens arrivant du Sud se seraient établis sur le plateau, à l'Ouest, à l'abri de la muraille de Constance.

Il reste bien sûr à expliquer l'insertion dans la porte de Harput de la fameuse inscription de Valens. C'est une dédicace de Valentinien, Valens et Gratien qui fait état d'une reconstruction de la cité *"depuis ses fondations"*, dans les années 367-375⁴⁹.

Nous ne croyons pas que cette inscription laisse dater la totalité de l'enceinte...

42) *Kitab Al Tarikh wa Al Maghazi* (Chronique des campagnes du Prophète), cité par Beysanoğlu 2003 : 155-156.

43) Dentzer *et al.* 2010 : 164.

44) Dentzer *et al.* 2010 : 164 et Crow 2007 : 444-445.

45) Sur la présence, à ce seul endroit de la muraille, de croix ornant les clefs de voûtes des portes d'accès aux casemates inférieures et datées de la seconde moitié du IV^e s. voir Gabriel 1940 : 159-160.

46) *Histoire Nouvelle*, III, XXXIV, 1.

47) *Chronographie* : 336-337, 12, 2.

48) *Chronicon Paschale* : 554, 4-19.

49) *CIL*, III, 6730. Voir aussi Szidat 1986 : 130-142.

VIRTVTE PRECIPVIS INVICTIS
 IMPERATORIBUS SALVIS [ddd nnn]
 VALENTINIO VAL[ente et]
 GRATIANO PERPETVIS
 AC TRIVMFATORIBVS SEM
 PER AVGGG CIVITAS DISPOSITIONE
 PIETATIS EORVM A F[und]AMENTI[s]
 FABRICA[ta es]T

1) Tout indique que cette inscription n'est pas en place... La porte de Harput a connu d'importants travaux de réfection au moment desquels ont été réunis de nombreuses inscriptions et bas-reliefs décorés qui l'ornent aujourd'hui⁵⁰...

2) La formule *a fundamentis* n'est pas déterminante. Il est d'usage dans l'Antiquité de procéder à des refondations symboliques et cette inscription serait plutôt, eu égard à sa date, à rapprocher de l'agrandissement du rempart après l'arrivée des réfugiés de Nisibe.... Cette dédicace aura, si elle se rapporte bien à l'enceinte, entériné l'agrandissement du *pomerium* et du corps civique d'Amida...

Les travaux se seraient déroulés et terminés durant le règne de Valens, soit entre 364 et 375 ap. J.-C, *terminus a quo* de l'inscription⁵¹.

Nous rapprochons donc de l'œuvre de Constance l'édification de la courtine nord-ouest de la muraille actuelle, cette même courtine flanquée de tours formidables qui confère à la cité une allure de citadelle inexpugnable. S'il n'est pas possible, en l'absence de toutes investigations archéologiques ou d'éléments datant en place, d'ancrer fermement l'édifice dans une chronologie, la confrontation des sources écrites et les enseignements de la topographie urbaine désignent une ville importante au milieu du IV^e s. Or une telle définition de la ville trouve un écho manifeste dans un texte que l'on a rarement associé à Amida, l'*Expositio Totius Mundi et Gentium*.

3. AMIDA ET

L'EXPOSITIO TOTIUS MUNDI ET GENTIUM

Le fait n'a été que rarement relevé, mais cette œuvre anonyme intéresse au premier chef Amida, en ce sens qu'elle constitue probablement la première mention circonstanciée de la ville, trois décennies avant la publication des *Res Gestae* d'Ammien Marcellin⁵². Au moment, en effet, où il pénètre dans l'Empire après avoir décrit les régions orientales au-delà des limites du monde romain, l'auteur aborde la description de la Mésopotamie, que nous livrons ici dans la traduction qu'en a donnée Jean Rouge⁵³ :

“Après eux (les Perses) il y a notre pays. En effet, viennent ensuite la Mésopotamie et l’Osroène. Certes, la Mésopotamie possède des villes nombreuses et diverses, dont certaines, que je veux citer, sont remarquables. Il y a donc Nisibe et Edesse qui possèdent les hommes les meilleurs en tout ; ils sont fort avisés en affaires et bons chasseurs. Mais surtout, ils sont riches et pourvus de tous les biens : ils reçoivent en effet des Perses ce qu’ils vendent dans tout le pays des Romains, et ce qu’ils y achètent, ils le leur vendent à leur tour, sauf le bronze et le fer, car il n’est pas permis de donner aux ennemis le bronze et le fer. Quant à ces villes, elles sont toujours debout grâce à la sagesse des dieux et de l’empereur, leurs murailles sont remarquables (habentes moenia inclita) et elles repoussent toujours à la guerre la valeur des Perses ; bouillonnantes d’affaires elles mènent une vie bonne ainsi que toute la province. Il y a ensuite Edesse d’Osroène qui est elle aussi une ville splendide (Deinde Osdrone Edessa et ipsa ciuitas splendida)”⁵⁴.

Dans son édition de 1903, Giacomo Lumbroso faisait remarquer l'anomalie que constitue la répétition d'Edesse, et plus encore sa localisation en Mésopotamie au début du passage⁵⁵. Cette redondance est en effet d'autant plus inexplicable que nombre d'indices, dans le texte, assignent une origine mésopotamienne à son auteur, de fait bon connaisseur de la région⁵⁶. Le savant italien proposait donc de restituer Amida en lieu et place d'Edesse⁵⁷, conjecture reprise

50) Gabriel 1940 : 132-138 et 159-160.

51) Après cette date la muraille n'a cessé d'être restaurée. La première attestation écrite de réalisations de travaux revient à Procope (*De Aedificis*, II, 3, 27-28) qui mentionne de simples réfections, dans les années 530, sans doute après les dommages consécutifs au deuxième grand siège de la ville par Kavadh. Les murs d'Amida sont alors réputés "(...) construits depuis longtemps, et ils menacent de tomber en ruine à cause de leur âge". Justinien les "remplace par des constructions nouvelles et rétablit ainsi la sécurité de la cité". C'est peut-être à ces restaurations que se rapporte l'acclamation en grec à un certain Théodore "(...) le Stratérote, et longue vie aux murs !" (*CIG*, 8898), dont la date tardive ne nous retiendra pas ici.

52) Les *Res Gestae* furent publiées, selon les livres, autour de l'année 390 ap. J.-C. Cf. l'*Introduction* aux livres XIV et XVI de Galletier et Fontaine 1968 : 17-19.

53) *Expositio Totius Mundi et Gentium*, XXII, 1965: 157.

54) XXII.

55) *Expositio Totius Mundi et Gentium* 1903: 29-31.

56) Éléments principaux de biographie sur l'auteur anonyme chez Rouge 1965 : 27-38.

57) Lumbroso 1903 : *ad locum*.

par Jean Rougé⁵⁸, qui explique ainsi la confusion : composée avant la chute d'Amida (automne 359), l'œuvre aurait été publiée après, soit dans le courant de l'année 360, en tout cas avant la fin du règne de Constance qui constitue un *terminus a quo* absolu. L'émotion provoquée dans tout l'empire par cette catastrophe aurait alors engagé un "copiste, plutôt que l'auteur" à substituer Edesse à la ville du Tigre⁵⁹. Quoi qu'il en soit exactement de la raison pour laquelle s'opéra cette substitution, la restitution d'Amida s'impose à l'évidence⁶⁰ :

– Pour un simple fait de syntaxe, d'abord. La dernière phrase de notre passage débute par un *deinde* sans ambiguïté qui exprime toujours dans l'*Expositio* un déplacement géographique⁶¹. La deuxième mention d'Edesse, "*ville splendide*" est accompagnée du pronom personnel *ipsa*, (elle-aussi, ou elle-même), ce qui la distingue clairement des deux villes mésopotamiennes précitées⁶².

– La mention des "*murailles remarquables*" est absolument unique dans toute l'*Expositio*⁶³. Elle

vient juste au moment où le lecteur, quittant l'Orient Perse, pénètre dans "*notre pays*"⁶⁴, c'est-à-dire la Mésopotamie romaine, à la frontière de laquelle se trouvent justement les remparts formidables de Nisibe et d'Amida. L'auteur ne fera plus aucune référence par la suite à une quelconque enceinte défensive.

– Enfin, le fait que les deux cités mésopotamiennes aient toujours repoussé "*à la guerre la valeur des Perses*" semble désigner tout naturellement les deux villes-frontière, *clausurae* stratégiques de la haute-Mésopotamie⁶⁵ : Nisibe, effectivement inviolée durant tout le règne de Constance⁶⁶, et Amida qui, si elle fut dévastée en 337 lors d'un *blitzkrieg* mené par Narsès⁶⁷ – ce qui motiva les travaux du César d'Orient, dépêché par son père – constitua durant la même période un *terminus imperii* particulièrement sollicité⁶⁸. Outre sa position sur le *limes*, Amida est une tête de pont, point de passage obligé sur le faisceau de routes conduisant de la Mésopotamie et de l'Est iranien jusqu'au cœur de l'Anatolie, par-

58) Rougé 1965 : 21 ; 236-237. Solution également admise – "inoppugnabile" – par Martelli 1982 : 26.

59) Rougé 1965 : 21. Amida, rappelons le, fut dévastée au point que Constance en fut amèrement affecté au début de l'année suivante, en considérant ses remparts ruinés (*R. G.*, XX, 11, 5).

60) Elle est admise aujourd'hui par la plupart des historiens. Ainsi, Millar 1994 : 483 ; Ross 2001 : 15 avec la note 10. A l'instar de Rougé 1965 : 236-237, que nous suivons ici sans réserve, nous ne retiendrons pas l'hypothèse désespérée de Miller 1896 : 46, lequel avait proposé d'identifier la première mention d'Edesse à une ville de Mésopotamie inconnue par ailleurs. Plus plausible apparaît l'hypothèse d'une confusion dans les sources utilisées par l'Anonyme. On sait que la *Mesopotamia* fut divisée en deux sous la Tétrarchie – Osrohoène (l'ancien royaume d'Edesse) et la Mésopotamie à proprement parler – et que beaucoup de sources ultérieures ont mal pris en compte cette nouvelle situation, confondant les acceptions géographique et administrative en continuant d'englober les deux provinces sous la même appellation de Mésopotamie : c'est plusieurs fois le cas d'Ammien Marcellin lui-même (par exemple en XX, 7, 17) ; de même Procope, qui connaît lui-aussi parfaitement la situation administrative, puisqu'il situe correctement l'Arménie au Nord d'Amida, et l'Osrohoène au Sud (*Bellum Persicum*, I, 17, 23-24), place pourtant Edesse en Mésopotamie en II, 24, 4 (sur ces problèmes de nomenclature, cf. le point de Dilleman 1962 : 105-108).

L'auteur de l'*Expositio* aurait alors pu utiliser deux sources différentes dont l'une aurait entretenu cette confusion. Mais on ne retiendra pas davantage une telle possibilité, encore une fois incompatible avec le fait que l'auteur connaît bien la région, *au moment où il la décrit*.

61) *Deinde* introduit souvent un paragraphe, qui indique le changement de province, de région ou de ville (ainsi en XXIII, XXIX, XXXVIII, XXXIX, XLII, XLIII, LXII...). L'auteur alterne avec *post* ou *iam*.

62) Le pronom *ipse* est utilisé pareillement en XXX (*Neapolis* de Syrie) ; L (la Thrace) ; LI (Thessalonique)...

63) Ce fait ne peut être anodin. On rappellera que le rempart d'Amida, malgré la complexité extrême que revêt son étude architecturale du fait de la longue stratification historique qui le caractérise, constituerait dans son premier état pour la grande majorité des spécialistes l'un des exemples les plus caractéristiques d'enceinte du IV^e siècle (Oates 1968 : 103-106 ; et en dernier lieu Crow 2007 : 444 sq.).

64) "*Post hos nostra terra est*".

65) Sur ce point, cf. Assénat et Pérez 2012b : 28-37.

66) Sa résistance à trois grands sièges, en 337, 346 et 350 ap. J.-C., était devenue proverbiale, d'où le scandale que provoqua la rétrocession aux Perses, en 363, d'une cité qui avait montré un tel attachement au Nom romain.

67) Selon Théophane le Confesseur (Boor 1883 : T. I, 20). En dernier lieu, voir le développement dans, Assénat et Pérez 2012b : 34-37.

68) Sur la situation de conflit chronique sur la frontière, et ce depuis le règne d'Hormizd II (302-309 ap. J.-C.), cf. Schindel 2000a : 52-57 et 2000b : 52-56. Selon cet auteur, la période qui court de la paix de Nisibe (299 ap. J.-C.) à l'année 337 fut tout aussi belliqueuse que la suivante, malgré des sources moins disertes. On y dénombre pas moins de six guerres romano-perses : la première déjà sous Hormizd II avant 309, les autres sous Sapor II durant les années 310, 312, 314, 317 et 324 ap. J.-C. Il est évident que les Perses n'ont pas l'intention de se plier aux dispositions du traité de Nisibe (298-299 ap. J.-C.). A partir de 324, les places-fortes de haute-Mésopotamie sont soumises à rude épreuve : Amida est peut-être attaquée en 324, certainement en 337, et bien sûr en 359 (Assénat et Pérez 2012b : 33-37). Le *status quo* de la première moitié du IV^e siècle est une véritable paix armée, tant les relations furent tendues, ponctuées de provocations, d'expéditions-éclair, d'échanges épistolaires et autres accords éphémères, que les sources évoquent de manière allusive. Cf. en dernier lieu, Assénat et Pérez 2012b : 33-36.

delà les passes du Taurus, et ce de toute antiquité⁶⁹. Le contrôle de cet axe de pénétration majeur vers l'Arménie occidentale (Sophène), et au-delà, vers la Cappadoce et l'Asie romaines, devait assumer la prévention des éventuels raids iraniens, cependant que, au Sud, le verrou de Nisibe protégeait la Syrie : c'est cette position stratégique qui avait conduit Sapor II et son frère Narsès à mener cette offensive simultanée en 337 contre Nisibe et Amida, une invasion générale de l'Empire en fait, qui échoua de peu grâce à la résistance de la cité mygdonienne⁷⁰. C'est encore cette position stratégique qui explique, comme on va le voir plus loin, l'importante juridiction que Constance devait confier à Amida sur les satrapies transtigritanes qui avaient été dévolues à l'Empire au traité de Nisibe, à l'époque de Dioclétien.

Edesse d'Osroène n'est probablement pas concernée ici : si elle eut à affronter les assauts des Perses au III^e siècle⁷¹, elle se trouvait désormais bien trop loin de la zone-frontière pour continuer de jouer un tel rôle⁷².

La date précise de composition de l'œuvre n'est pas anodine dans la perspective qui est la nôtre⁷³. Selon Jean Rougé, on l'a vu, la confusion Edesse-Amida fournirait une indication claire pour son année de publication. Composée avant la chute d'Amida, à l'automne 359, l'œuvre aurait été publiée après, soit dans le courant de l'année 360, à l'extrême fin de la vie de Constance. Mais, comme l'a noté André Chastagnol⁷⁴, un argument, présenté juste avant la publication de l'édition Rougé, n'a pas pu être pris en compte par ce dernier : selon Santo

Mazzarino⁷⁵, l'Anonyme de Ravenne (VIII^e siècle) aurait assimilé dans sa Cosmographie la date consulaire portant mention des deux magistrats de l'année 355 dans l'exergue de l'*Expositio* – Lollianus et Arbitio, connus des *Fastes* – aux authentiques auteurs du texte⁷⁶. Ce qui laisse donc supposer une rédaction de l'*Expositio* cette année là, datation qui s'accorde parfaitement avec le contexte historique et les éléments fournis par la critique interne du texte.

Mais quelque soit la datation que l'on admette pour sa composition – forcément antérieure au siège d'Amida de 359 donc – on conviendra qu'elle s'accorde *dans tous les cas* avec la chronologie que les sources indiquent pour la dévolution à la ville du Tigre du titre de '*Constantia*', donc de la fondation officielle de la cité⁷⁷. Le fait nous paraît capital, car il implique – si l'on admet l'équivalence Amida-Edesse – que notre cité, présentée comme l'une des deux plus importantes de Mésopotamie, avec Nisibe, l'est de fait *bien après* les travaux d'agrandissement de Constance, travaux qui durent se traduire par l'établissement, dans la ville du Tigre, d'une *terminatio* nouvelle – en l'occurrence notre Ville B. L'occasion était d'ailleurs trop belle pour Constance de se poser, pour la première – et unique – fois de son règne, en archétype véritable d'une cité nouvelle⁷⁸, une cité qui pouvait apparaître pour le défenseur de l'Orient comme un véritable *propugnaculum imperii* à la manière classique. Avant cette date, la ville pouvait être perçue par Ammien comme "*très petite*"⁷⁹ même si on a montré ailleurs qu'il ne fallait sans doute pas prendre au pied de la lettre ce jugement de l'historien d'Antioche⁸⁰.

69) Etape majeure de la Voie Royale qui reliait, sous les Achéménides, la Perse à la mer Egée, Amida continua de commander au passage du Tigre sur la même route, pérennisée à l'époque hellénistique et jusqu'au bas-Empire, telle que l'atteste la Table de Peutinger (Pars XIII, Seg. XI). Cette même route tint lieu de boulevard pour la première invasion occidentale des Perses sassanides après l'agression de Nisibe en 230 ap. J.-C. – Sur quoi, E. Kettenhoffen (*TAVO*, B, V, 11).

70) Selon Mosig-Walburg 2009 : 223, en effet, "(...) in der Zusammenschau fügen sich die beiden Unternehmungen gegen Nisibis und Amida zu einem logischen Bild persischer Strategie zu Beginn des Krieges". Sapor et Narsès échouant également, l'invasion fut différée. Sans doute l'armée de Narsès devait-elle, au-delà d'Amida, traverser les satrapies occidentales pour gagner la Cappadoce cependant que Sapor aurait avancé, lui, vers la Syrie... Sur cette affaire, cf. en dernier lieu Assénat et Pérez 2012b : 34-36.

71) Le dernier en date fut le célèbre siège de 260 ap. J.-C. (Mosig-Walburg 2009 : 333).

72) On se rappellera que depuis la Tétrarchie, avec le traité avantageux de Nisibe (298-299 ap. J.-C.), la frontière fut définitivement portée au-delà de l'Euphrate jusqu'au Tigre. Sur ce point, cf. Assénat et Pérez 2012b : 28-33.

73) Rappel par Rougé des principales hypothèses chronologiques jusqu'en 1965 (Rougé 1965 : 9-26). Les propositions vont de 350 à 360 ap. J.-C. En dernier lieu Barnes (1994 : 311 avec la note 7) a proposé une datation entre 347 et 350. Mais on notera que la thèse de Mazzarino semble ignorée par cet auteur.

74) Chastagnol 1969 : 463-466.

75) Mazzarino 1965 : 49-51. Démonstration reprise et développée dans Mazzarino 2003 : 318-320 avec la note 12.

76) L'ablatif de datation ayant été pris pour un complément d'agent, faute assez fréquente chez le Ravennate. Cf. Dillemann 1997 : 43.

77) Rappelons-le : de 336 ou 337, si l'on suit Ammien, à 348-349 si l'on se fonde sur les chroniqueurs syriaques.

78) Si l'on met de côté les nombreuses actions édiliciaires de Constance partout dans l'Empire, toutes bien sûr de nature à lui conférer le titre symbolique de fondateur de cités (sur quoi Henck 2001 : 279-304).

79) "*Hanc ciuitatem olim perquam breuem*" (XVIII, 9, 1).

80) Assénat et Pérez 2012b : 12-13. On rappellera que, si la superficie de la cité réparée doubla dans l'antiquité tardive, la ville qui la précédait affectait tout de même un ordre de taille assez respectable – plus de 80 hectares – pour une cité du haut-Empire (Fig. 5). Ce jugement d'Ammien semble destiné à souligner, par effet d'opposition, l'action de Constance II.

4. LA 'JURIDICTION' D'AMIDA

Deux autres sources illustrent l'étroitesse du lien unissant Constance II à Amida, qui documentent le rôle stratégique majeur que ce dernier conféra, après l'avoir refondée, à la ville du Tigre. Il faut, avant d'en examiner le détail, rappeler brièvement la situation stratégique sur le *limes* nord-oriental, depuis le retour de Rome en Mésopotamie.

En 298-99 ap. J.-C., le traité dit 'de Nisibe' fut conclu avec les Perses, suite à la deuxième campagne victorieuse de Galère⁸¹. Un accord très avantageux pour Rome : Dioclétien avait imposé aux Perses vaincus une rétrocession 'définitive' de la haute-Mésopotamie, entre Euphrate et Tigre, augmentée du contrôle des *gentes transtigritanae*, ces 'satrapies' arméniennes dont le traité avait confié la suzeraineté à Rome⁸², espaces qui faisaient dès lors office de glacis protecteur de l'Empire⁸³. Ce faisant, la paix de Nisibe consacrait la position la plus avancée depuis les conquêtes éphémères de Trajan. S'il reprenait le tracé de la frontière de Septime Sévère en haute-Mésopotamie, ce dispositif était cependant fragile, du fait d'une évidente mauvaise volonté de la part des Perses à supporter durablement ces dispositions⁸⁴ et au premier chef la perte des satrapies – comme n'allaient pas tarder à le montrer les événements. Un tel diktat impliquant les moyens de le faire respecter, il fallait que Dioclétien mît en place une stratégie de défense rigoureuse. De là l'implication permanente du Tétrarque en Orient, et la constitution d'un *limes* fortifié, depuis le désert syrien au Sud

jusqu'au cours supérieur du Tigre⁸⁵, à Amida, et au piémont du Taurus : le "plus ample programme de fortification des frontières que Rome ait connu dans son histoire", comme l'a écrit Constantin Zuckerman⁸⁶.

Au cœur de cette nouvelle configuration du *limes* nord-oriental se trouvait donc Amida : adossée à la plaine de Gumathène qui confine, à l'Ouest, à l'Euphrate, elle protégeait l'entrée dans les provinces intérieures ; sise au contact direct des principautés transtigritanes, dominant le plateau de Grande Sophène sur la rive gauche du Tigre elle se dressait au débouché de la haute vallée du fleuve depuis la frontière perse proprement dite, et constituait, en territoire provincial, comme le verrou arrière d'une vaste zone soumise à la *dicio* romaine⁸⁷. Or, les coups de mains de 324 et 337 illustraient bien – s'il en était besoin – le fait que les Perses n'avaient aucunement l'intention d'en rester au *status quo* de 299 : c'est la raison pour laquelle le César Constance, après avoir relevé la ville, la mit au centre, tout au long des années qui suivirent, d'une organisation territoriale stratégique inédite dont deux sources syriennes anonymes – peu vues dans la perspective qui est la nôtre – nous dévoilent le détail. Souvent mésestimée pour la première⁸⁸, quasiment ignorée pour la seconde⁸⁹, ces deux hagiographies tardives mettent l'accent sur l'importance nouvelle de l'Amida constantienne.

Dans la *Vie de Jacques de Salah 'le Reclus'* – un moine ayant vécu entre les règnes de Constance et de Théodose II – une digression évoque l'histoire récente de la ville. Nous la reproduisons ici dans la

81) Plutôt en 299 selon Barnes 1976 : 186.

82) Cf. le témoignage de Pierre le Patrice (*Frag.* 14 : 135) : Sophène, Ingilène, Anzitène, Grande Sophène ou Sophanène, Arzanène, Corduène, Moxoène, Zabdicène. Echelonnées d'Ouest en Est, le long de l'Euphrate oriental (ou Arsaniyas) et jusqu'au lac de Van, ces principautés autonomes, de peuplement syriaque, arménien et/ou proto-kurde jouèrent historiquement un rôle comparable à celui des états-clients mésopotamiens du côté romain. Mais avec cependant une différence de taille : vassales du roi d'Arménie, elles se trouvaient de ce fait souvent liées à un monarque issu de la famille régnante iranienne, ce qui explique que les Perses les aient considérées comme relevant légitimement de leur *imperium*, ce d'autant plus que la dynastie des Arsacides était d'ascendance parthe. Cette conception explique la virulence, un demi-siècle plus tard, de Sapor II, après la prise d'Amida : il ordonna, au mépris des conventions de la guerre, que tous les soldats romains nés à l'Est du Tigre, c'est-à-dire originaires de ces territoires et de ce fait coupables de haute trahison, fussent minutieusement égorgés, "(...) tous jusqu'au dernier, sans qu'on fit aucune distinction entre les petites gens et les nobles" (Ammien, XIX, 9, 1). On revient *infra* sur ce point.

83) Le "boulevard de la Mésopotamie", selon Mommsen 1919 : 444.

84) La prétention du roi Narsès à assumer l'héritage expansionniste du grand Sapor I^{er} n'était évidemment pas ignorée des Romains. Tous les moyens seraient bons, y compris les tentatives de déstabilisations des provinces orientales par la diffusion du manichéisme, alors protégé des rois iraniens, grâce à la médiation des nomades Saracènes. Partout, écrit Petit, 1978 : 14, on trouve durant la Tétrarchie "(...) la trace des machinations perses". Comme on l'a vu *supra*, le rythme de ces "machinations" ne faiblit pas avec le roi Hormizd II, encore moins avec Sapor II.

85) Sur la *strata diocletiana* et le *limes* jusqu'au Tur Abdin, en haute-Mésopotamie, cf. Poidebard 1934.

86) Zuckerman 1998 : 122.

87) C'est ainsi que Frézouls (1979 : 376) présente l'établissement stratégique de la place forte d'Amida dès l'époque tétrarchique, politique dont l'action de Constance aurait constitué le point d'aboutissement logique, un demi-siècle plus tard. Sur ce point, et sur les dispositions stratégiques de Dioclétien concernant Amida, cf. Assénat et Pérez 2012b : 28-33.

88) A la notable exception de Matthews (2007 : 54), et de Dodgeon et Lieu (1991 : 154), qui datent logiquement les faits rapportés par le texte avant la mort de Constantin (fin de l'année 337 ap. J.-C.).

89) Dodgeon et Lieu (1991) n'en font pas référence dans leur recueil de sources.

traduction française qu'en donna François Nau, son premier éditeur⁹⁰ :

“Après que l'empereur Constantin (sic)⁹¹, fils de Constantin le Grand, eut bâti Amid, il l'aima plus que les autres villes de son empire et lui soumit de nombreux pays depuis Ris'aïna (Rhésaina) jusqu'à Nisibe et aussi le pays de Mayferqat (Martyropolis = la Sophanène) et d'Arzonn (Arzanène) et jusqu'aux confins de Qardou (Gordyène). Parce que ces pays étaient à la frontière persane, des voleurs perses faisaient constamment irruption dans ces contrées et les ravageaient. Le Tur Abdin était au milieu de ces pays et (l'empereur) y fit deux grands châteaux pour protéger ces pays contre les voleurs perses : il bâtit l'un d'eux à la frontière du Beit'Arbaïé, au sommet de la montagne, et l'autre sur le Tigre, et il le nomma château de la Pierre, et il en fit le chef-lieu du pays d'Arzoun. Il y avait à Amid même un archimandrite d'Arzoun, nommé Barsabba...”.

Malgré la date tardive de notre biographie anonyme, on écartera d'emblée ici l'hypothèse d'un anachronisme, à savoir la projection à l'époque de Constance du statut métropolitain ultérieur d'Amida, qui pourrait expliquer l'étendue de cette 'juridiction'. Il ne peut en effet s'agir d'une description du territoire de la 'grande' Amida, celle du V^e siècle, lorsque la ville était l'unique *ciuitas* de la province⁹² : s'il en était ainsi, le chroniqueur n'aurait pas cité ensemble Rhésaina, la région de Nisibe, et l'Arzanène “jusqu'aux confins de Qardou”, les trois dernières ayant, en effet, été rétrocédées aux Perses en 363 ap. J.-C., à la suite du traité de Doura. On ne peut pas non plus alléguer une confusion avec l'étendue de sa circonscription épiscopale ultérieure, d'ailleurs probablement identique au territoire de la cité. Certes, la juridiction ecclésiastique d'Amida était vaste : elle confinait effectivement, au début du VI^e siècle, à la Nisibine, puisque la fondation par Anastase de Dara, en 505, se fit par cession de droits relevant de la jurisprudence de l'évêque d'Amida, ainsi que l'attestent Zacharie de Mytilène⁹³ ou le Comte Mar-

cellin⁹⁴. Par ailleurs, on sait que, au V^e siècle, le siège de l'évêché de Grande Sophène était sans doute à Amida plutôt qu'à Martyropolis. Mais on voit bien ici qu'il s'agit d'autre chose. Enfin, la mention des confins de Qardou démontre la qualité de l'information de la *Vie*, puisqu'elle documente une réalité connue par ailleurs : Ammien Marcellin témoigne bien du fait que de son temps, malgré les stipulations du traité de Nisibe, la Gordyène obéissait à nouveau aux Perses⁹⁵.

La forme même ainsi que la teneur de ce passage, un *excursus* particulièrement documenté, comme une incise dans le cours de la *Vie*, nous paraissent donc devoir le désigner comme un emprunt à une source antérieure et bien informée. Nous en voulons pour preuve qu'une deuxième biographie anonyme, la *Vie de Siméon des Oliviers* – un moine du couvent de Qartamin, dans le Tur Abdin, mort en 734 – comporte pour partie, et dans des termes très semblables, la même information⁹⁶. Nous la livrons ici dans la traduction anglaise qu'en a donnée Andrew Palmer⁹⁷ :

“Qustantinos (sic), the son of Qustantinos the Great, built Amida and loved it more than all his realm. He subjected to it the regions of the East. Thereafter the Persians were prevented from going up to lay waste territory, for they were no longer able to follow up the course of the river Tigris, Amida having been placed in their path. Then they began to launch their plundering campaigns against Roman territory from the plain of Beth'Araboye (la 'maison' des Arabes = la Mésopotamie). At once, King Qustantinos commanded his servant Demetrius (the general) to go down and built this castle in the year 662 of the Greeks (350-351). It was called 'Demetrius castle', wich is Qel'o d-Haytum...”.

On constate que la *Vie de Siméon* commet la même erreur d'identification que la *Vie de Jacques* – Constantin en lieu et place de Constance⁹⁸ – et qu'il répète le même argument : Constance II a soumis à Amida des territoires, non précisés, mais rangés

90) Nau 1915 : 7. Jacques le Reclus (ou de Salah) commença sa vie érémitique en Egypte sous le règne de Julien. Il s'installa à *Kephas* (Hassankeyf), sur le Tigre, après une période d'errance, et mourut en 421 (cf. Dodgeon et Lieu 1991 : 381). L'auteur anonyme de la *Vie* écrit à la fin du XII^e siècle (1197).

91) Il s'agit évidemment de Constance.

92) Au témoignage du *Synecdemus* d'Hieroklès (715, 4). Amida est la métropole en même temps que la cité unique de Mésopotamie : “*Eparchia Mesopotamias... Polin 1 : Amida*”.

93) En fait le Pseudo-Zacharie (Hamilton et Brooks 1899 : 38).

94) Marcellinus Comes, *Chronicon*, 518, XI.

95) XVIII, 6, 20 : “*Erat eo tempore satrapa Corduena, quae obtemperat potestati Persarum...*”.

96) La *Vie* fut rédigée par le neveu d'un protégé de Siméon, à la fin du VIII^e siècle (cf. Brock 1979 : 174).

97) Palmer 1990 : 6.

98) Ce qui montre bien la méconnaissance, chez ces hagiographes, du règne de Constance II, que son arianisme a quelque peu marginalisé dans l'ombre de son père, alors même qu'il fut pourtant l'un des princes qui comptèrent le plus dans l'histoire régionale. On a constaté plus haut, s'agissant de la titulature d'Amida, que Michel le Syrien et la *Chronique de l'année 724* font la même confusion.

sous l'expression générique “*les régions de l'Est*”, régions par chance précisément détaillées dans notre premier texte.

Comme les deux passages procèdent à l'évidence de la même source, ils apparaissent donc, comme on l'a dit, comme correctement informés⁹⁹.

La *Vie de Jacques*, plus disert, livre l'information la plus précise. Sont mentionnées ici trois des principautés arméniennes soumises à la tutelle romaine : la Grande Sophène ou Sophanène¹⁰⁰, dont la capitale était Martyropolis ; l'Arzanène et la Gordyène, dont notre biographe décrit assez précisément les frontières occidentales et méridionales¹⁰¹. On remarquera au passage que l'Ingilène, dont le territoire confine, au Nord-Ouest à celui de la *ciuitas* d'Amida, n'est pas mentionné, non plus que les autres satrapies (Sophène, Anzitène) situées à l'ouest d'Amida. Le site anonyme “au sommet de la montagne” est identifié par John Matthews à la forteresse de Rhabdion, toponyme indigène associé au Tur Abdin, et dont la dénomination romaine aurait été *Castra Maurorum*, seule appellation connue d'Ammien¹⁰². Le “château de la pierre” est le fort de *Kephas* (Hasankeyf), sur le Tigre, où la *Notitia Dignitatum* cantonnera plus tard la II^e légion Parthique¹⁰³.

On propose la lecture suivante : Constance a fait d'Amida – avec *Kephas* – le point d'appui septentrional de la défense frontalière en direction de l'Est, le long de la vallée du Tigre, au Nord du massif du Tur Abdin en même temps qu'un verrou protégeant, à l'Ouest, l'accès aux passages de l'Euphrate (et donc à la Cappadoce et à l'Arménie Mineure romaines) ; symétriquement, Nisibe – avec *Castra Maurorum* – promue jadis par Dioclétien pivot de la défense au Sud du Tigre et du Tur Abdin,

complète le dispositif en jouant le même rôle en direction du *Beth Araboye*, la plaine syro-mésopotamienne, empêchant une invasion de la Syrie¹⁰⁴. Ce dispositif se justifie d'autant mieux que, on l'a dit plus haut, une double attaque avait ciblé justement quelques années auparavant les deux *clausurae*, échouant de peu.

La différence essentielle par rapport au dispositif tétrarchique, est le renforcement spécifique d'Amida. Les deux textes – ou plutôt leur source anonyme commune – n'insistent d'ailleurs guère sur Nisibe, qui semblent accorder à Amida une préséance générique sur toute la zone du *limes* nord-oriental, à la fois au Nord et au Sud-Est, aux confins de *Kardou*, que l'on s'attendrait à être plutôt dans la compétence de Nisibe. Pourtant alors métropole de Mésopotamie et siège d'une légion¹⁰⁵, la cité mygdonienne lui semble bien, dans ce domaine, subordonnée. C'est là une situation tout à fait nouvelle qui marque une rupture importante dans la stratégie frontalière de l'Empire, accordant à notre cité une place qu'elle n'occupera de fait que deux décennies plus tard, lorsque, suite au traité désastreux de Doura, les Romains abandonneront leur vieille métropole au profit d'Amida.

Peut-être faut-il voir dans cette insistance le fait que les *Vies* de Jacques et de Siméon, composées tardivement dans le milieu monastique de *Qartmin* dans le *Tur Abdin*, sont par essence davantage attachées à Amida et à son église, puisque l'existence de Jacques le Reclus se déroula à *Kephas*, sous le règne de Théodose, en un temps où Nisibe était passée définitivement dans l'Empire Perse¹⁰⁶ : la grande cité d'Amida confinait effectivement alors au *Tur Abdin*¹⁰⁷. La fonction de vigilance qu'assumaient à l'époque les moines dans cette zone frontière

99) C'est l'opinion de Matthews (2007 : 54) concernant la biographie de Jacques. On doit écarter l'hypothèse que la *Vie de Jacques* ait simplement recopié un passage de la *Vie de Simeon*, publiée plus tôt, puisque cette dernière est nettement moins circonscrite : cela conforte l'hypothèse que les deux hagiographes ont utilisé une source commune, sans doute disponible dans la bibliothèque du couvent de Mar Gabriel à *Qartmin* dans le *Tur Abdin*, haut-lieu de la culture et des traditions chrétiennes syriaques. Là, un cycle hagiographique fut produit aux VIII^e-IX^e siècles, relatif aux trois moines fondateurs successifs du couvent, Samuel, Siméon, et Gabriel. A cette trilogie vint s'ajouter la *Vie de Siméon des Oliviers*, autre moine influent de l'histoire de *Qartmin*. Cf. Binggeli 2012 : 58-59. Sur la *Vie de Siméon*, cf. S. Brock 1979 : 159-182 (avec un résumé analytique du texte pages 174-179) ; et en dernier lieu Tannous 2012 : 238-239.

100) Et non la Sophène comme l'écrit par erreur Dillemann 1962 : 217.

101) Qui confinent effectivement, sur la rive droite du fleuve, à la Nisibine, limite bien mentionnée par le texte.

102) Dillemann 1962 : 55.

103) Or. XXXVI, 12. La visite du site permet de comprendre cette dénomination.

104) C'est l'opinion de Blockley (1989 : 472-473) : le dispositif révélé par la *Vie de Jacques* – l'auteur ne semble pas connaître celle de Siméon – distingue deux domaines de compétences régionaux dans le dispositif stratégique défensif : au Nord du Tur Abdin, le long de la vallée du Tigre, Amida et son relais *Kephas*, promus par Constance ; au Sud du Tur Abdin, aux confins de la plaine syrienne et de la ‘Maison des Arabes’, Nisibe, cœur du dispositif du *limes* depuis Dioclétien, et *Castra Maurorum*. Palmer (1990 : 6 sq.) adopte les mêmes vues.

105) La I^{ère} légion Parthique (cf. Ritterling, “Legio”, *RE* I, 1435-1436).

106) A la fin du passage de la *Vie de Jacques*, la présence à Amida, d’ “un archimandrite d'Arzoun”, apparaît d'ailleurs comme parfaitement normale. Le monastère de cet abbé, précise le texte, est proche de *Kifa* (*Kephas* = Hasankeyf), la place-forte fondée par Constance en Arzanène.

107) Avant la fondation, donc, de Dara par Anastase.

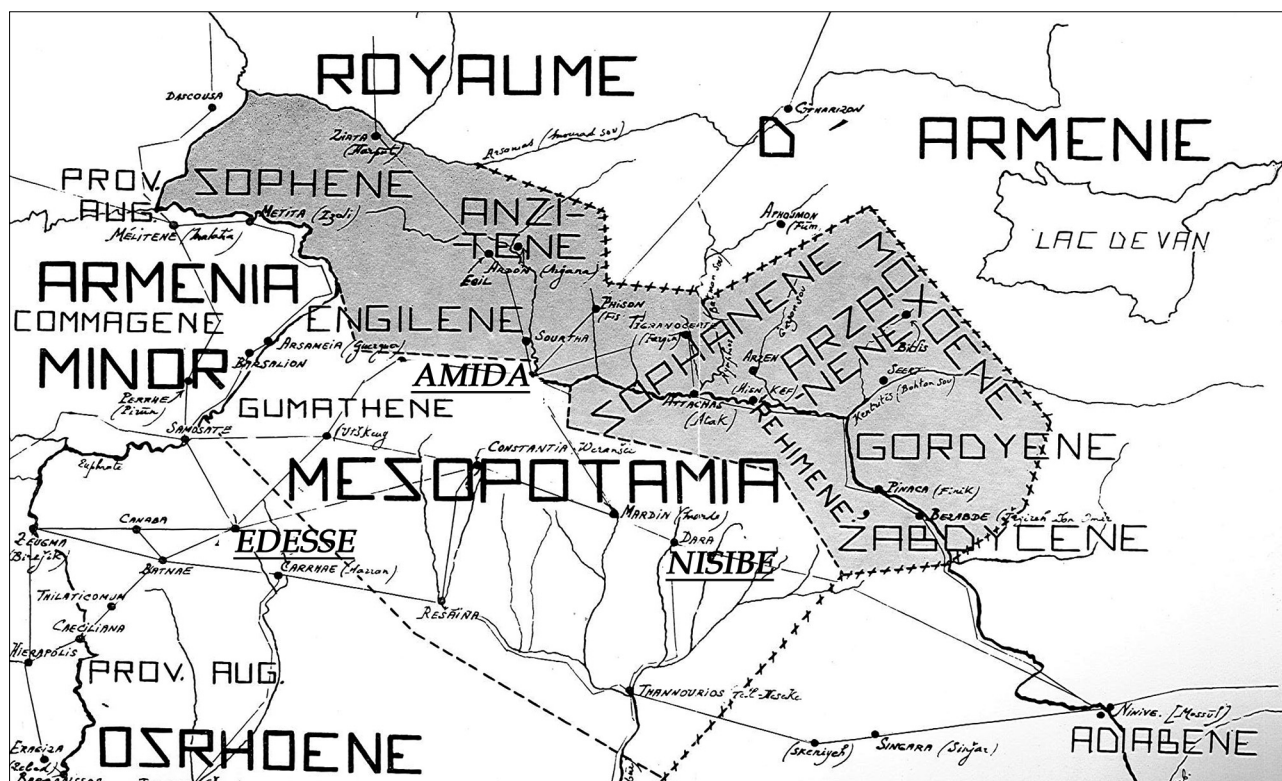


Fig. 6 : Amida, Nisibe et les satrapies transtigritanes (en grisé - d'après M.-L. Chaumont).

pourrait, dans une certaine mesure, expliquer la référence à Amida, plutôt qu'à Nisibe¹⁰⁸.

Nonobstant, cette 'promotion' d'Amida par Constance nous paraît clairement liée au contrôle des satrapies transtigritanes, dont on rappellera qu'elles s'articulent *de part et d'autre* de la ville d'Amida, seule cité romaine sur le Tigre supérieur qui avait elle-même appartenu en quelque manière au domaine satrapal, dont elle avait été détachée : en l'occurrence la vieille Sophène¹⁰⁹, ou l'une de ses subdivisions récentes¹¹⁰ (Fig. 6). A ce titre, la vieille cité était donc tout naturellement désignée pour jouer un tel rôle, ses élites étant historiquement,

politiquement, et même culturellement (voire linguistiquement) familières des populations transtigritanes¹¹¹ : ce n'était pas le cas de Nisibe, entièrement en domaine 'syrien' (mésopotamien).

Il apparaît en l'occurrence que la fondation de *Kephas*, sur le Tigre, consécutive à celle d'Amida, illustre d'évidence un sérieux renforcement du contrôle de l'Arzanène, l'une de ces satrapies transtigritanes dont la loyauté commençait à se relâcher de façon préoccupante, comme venait de le montrer la sédition de son seigneur, Bakour, en 337¹¹². Manifestement l'administration romaine, surimposée au système féodal partho-arménien, ne parvenait

108) A cette époque, "la montagne des Serviteurs de Dieu" (c'est la traduction en syriaque de *Tur Abdin*) et ses nombreux monastères était limitrophe des deux empires, sans que l'on sache précisément où courait la frontière. Le *Tur Abdin* était devenu une zone frontière où les moines faisaient fonction de *limitanei* (cf. à cet égard les considérations d'A. Palmer 1990 : 6 sq.).

109) A l'époque républicaine, avant l'éphémère 'empire' arménien de Tigrane, le territoire du royaume Orontide englobait la Gumathène et la région d'Amida. Peut-être même Amida appartenait-elle encore au district arménien de Sophène au début du II^e siècle de notre ère, à la veille de l'invasion de Trajan.

110) La Sophanène, probablement. Jones (1983 : 224 ; 445), tout en attribuant de manière erronée la fondation de la cité à Constance en 341, a émis l'hypothèse ingénieuse qu'Amida aurait pu se trouver dans une satrapie supprimée par Dioclétien lors de la conclusion du traité de Nisibe. Si aucune source n'a retenu le nom d'une telle éventuelle satrapie, et que, pour cette époque, sa réalité paraît peu crédible – puisqu'on a montré ailleurs qu'Amida fut une cité romaine avant que les Perses ne reprennent la main sur la région – cette intuition est intéressante, en ce sens que le savant britannique, tout en ignorant les textes qui nous occupent ici, a bien pressenti le lien particulier unissant la cité du Tigre et les principautés... et, partant, entrevu les points que nous développons ici.

111) Nous ne développerons pas davantage ce point qui fait l'objet d'un travail en préparation. Sur la spécificité politique et culturelle de ces *gentes Transstigritanae*, cf. *infra* note 113.

112) Sur quoi Assénat et Pérez 2012b : 38.

plus comme elle l'avait fait par le passé à juguler l'indiscipline endémique des satrapes¹¹³. C'est pourquoi au IV^e siècle, des armées romaines stationnaient sur les territoires transtigritains, comme en témoigne la présence de garnisons légionnaires au sein des forts de *Kephas*, *Castra Maurorum* ou encore Bezabde. Des troupes étaient même recrutées localement, comme l'attestent les épithètes de certaines unités dans la *Notitia dignitatum*¹¹⁴.

Un passage des *Res Gestae* consigne un fait qui pourrait documenter, à cet égard, le rôle proprement militaire d'Amida.

Lorsqu'à la fin du siècle de 359, Ammien Marcellin évoque le sort des malheureux défenseurs d'Amida, il relate un épisode dramatique¹¹⁵ : le shah fait rechercher avec une attention minutieuse les soldats romains *transtigritani* – c'est le terme qu'emploie Ammien – et leur réserve un sort particulier, celui d'être exécutés¹¹⁶. Ce traitement illustre le sentiment qu'avaient les Perses de l'appartenance historique des *transtigritani* à leur *imperium* et, partant, le caractère exemplaire de la sanction qu'il convenait d'infliger à ceux d'entre eux qui avaient servi sous les armes romaines. Mais la question est de savoir ici ce qu'Ammien entend exactement par "*transtigritani*" : s'agit-il de manière générique des habitants d'outre-Tigre, c'est-à-dire des ressortissants civils ou militaires des satrapies transtigritanes enrôlés dans la défense de la cité, ou bien l'historien fait-il référence aux soldats de la légion des *Transtigritani* que la *Notitia Dignitatum* d'Orient consigne, à la disposition du Maître de la Milice d'Orient ?¹¹⁷

Selon Nigel Pollard¹¹⁸, le contexte de la mention d'Ammien pourrait donner à penser que ces soldats appartenaient à la garnison régulière d'Amida. Mais ce dernier ne précise pas ce point lorsqu'il fait le catalogue des unités présentes dans la ville¹¹⁹. Le savant américain en conclut donc que le terme *transtigritanus* doit avoir ici une valeur simplement ethnique : à savoir les soldats natifs des régions transtigritanes qui ont combattu à Amida, toutes unités confondues. Sapor pouvait difficilement admettre que ces peuples traditionnellement alliés et culturellement proches aient choisi le camp des barbares occidentaux.

On peut pourtant admettre une deuxième acception pour ce terme *transtigritani*. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un corps de troupe légionnaire spécifique : celui que la *Notitia Dignitatum* connaît plus tard sous l'appellation de *Transtigritani*¹²⁰, une unité *pseudo-comitatensis* à la disposition du Maître de la milice d'Orient, dont la base de rattachement reste à ce jour inconnue¹²¹. Ces *pseudo-comitatenses* furent sans doute créés après le traité de Doura, en 363, alors que l'armée romaine avait dû se retirer d'une partie des satrapies que le traité avait rétrocédé aux Perses. Il n'est pas interdit de penser que, au temps de Constance, ces mêmes *Transtigritani*, dont Dietrich Hoffmann situe indubitablement l'aire de compétence sur le Tigre, entre Amida et Bedzabe¹²², avaient été cantonnés précisément à Amida au titre de garnison *ripensis*, avec la *Quinta Parthica*, la seule légion régulière attribuée à Amida par Ammien Marcellin¹²³. Alors que cette V^e Parthique aurait clas-

113) Sur l'organisation politique des *gentes Transtigritanae*, cf. Garsoïan 1999 : 10-19. Un système clientélaire à plusieurs niveaux assurait la domination romaine, la *devotio* du satrape à l'empereur romain étant garantie par le lien de vassalité qui unissait ce même satrape au roi d'Arménie, lui-même dans la *fidēs* de l'empereur romain. Le même système avait prévalu en faveur des Perses jusqu'à la paix de Nisibe, mais avec des liens plus étroits du fait de la parenté socio-culturelle entre l'Arménie, les satrapies et le monde iranien. L'une des caractéristiques de ces satrapes semble avoir été l'extrême versatilité de leurs allégeances (exemples dans Assénat et Pérez 2012 : 38 avec la note 169).

114) *Ala quintadecima Flavia Carduenorum ; Cohors quartadecima Valeria Zabdicenorum ; Equites sagitarii Cordueni (Notitia Dignitatum Or. XXXVI, 34, 36 ; Oc. VI, 83).*

115) XIX, 9, 1.

116) Voir *supra* n. 82.

117) *Notitia Dignitatum Or.*, VII, 11.

118) Pollard 2000 : 28.

119) XVIII, 9, 3 (outre la V^e légion Parthique, toute une série d'unités dépêchées à la hâte à Amida après que la nouvelle eut été annoncée de l'arrivée imminente de l'armée de Sapor II).

120) VII, 11.

121) Zuckermann 2004 : 161. L'unité a été transférée à *Arsinoe* (Medinet el-Fayoum) en Egypte, entre 400 et 406 ap. J.-C., c'est-à-dire entre la date de rédaction de la *Notitia* d'Orient et la première mention sur papyrus d'un *numerus* des Transtigritains à Arsinoë (*SB*, XIV, 11574).

122) Hoffmann 1969 : T1 : 419-420.

123) XVIII, 9, 3. La V^e Parthique n'est pas autrement connue. Selon D. Ritterling, ("*Legio*", *RE* I, col. 1586), elle a été créée par Dioclétien avec les IV^e et VI^e *Parthicae*, respectivement cantonnées à *Kirkésion* et *Kephas* (à partir de Constance, évidemment, pour cette dernière). Mais il doute que la V^e, basée depuis longtemps à Amida au témoignage d'Ammien, ("*(...) cuius oppidi praesidio erat semper quinta Parthica legio destinata (...)*"), l'ait été depuis ses origines. Hoffmann (1969 : T2 : 413-414 et notes 797 et 808) est, quant à lui, catégorique : il fait d'Amida un camp légionnaire sous Dioclétien, et de la V^e Parthique une *legio ripensis*, c'est-à-dire attachée au *limes*. Cette conclusion fait aujourd'hui autorité (ainsi, *TAVO*, B V, 13).

siquement joué son rôle de garnison, les *Transtigritani* également basés à Amida¹²⁴ auraient constitué une milice mobile spécialisée dans le district du Tigre supérieur. Une telle hypothèse s'accorderait bien avec ce que les textes syriaques disent de la 'jurisdiction' constantienne d'Amida. Reste, bien sûr, que le fait que cette légion de plein exercice n'ait pas été mentionnée *ès-qualité* par Ammien dans son énumération des forces militaires présentes dans la ville pose un problème que le mutisme des sources ne permettra pas de résoudre de façon péremptoire...

Résumons : Amida aurait été au cœur du dispositif de défense du *limes* nord-oriental, qu'illustre le renforcement, à la même époque, de la nouvelle *Constanti(n)a-Tella-Antoninopolis* que nous avons évoqué plus haut et de nombreux fortins jalonnant la vallée du Tigre jusqu'à la frontière. Cette 'jurisdiction' d'Amida, d'une ampleur inédite, révèle un enjeu majeur : il s'agissait désormais de contrer l'invasion de l'empire romain qu'avait clairement annoncée l'attaque quasi-simultanée, en 337, d'Amida et de Nisibe, les deux places stratégiques de la haute-Mésopotamie. Envoyé en Orient par son père Constantin pour préparer la riposte, Constance a "*garni les rives du Tigre de forteresses*"¹²⁵, promu *Kephas* dans le "*pays d'Arzoun*" et réarmé Amida, dont l'abaissement avait laissé une brèche béante ouvrant directement l'accès à la plaine de Gumathène et, de là, aux provinces anatoliennes. Ce dispositif exigeait que se développât dans la région un grand centre de commandement, une grande cité. On comprend dans ces conditions que Constance II "aimât" tout particulièrement Amida et qu'il prît personnellement son destin en main, au moment même où la menace perse se concrétisait : c'est la raison pour laquelle nous ne dissociions pas, à Amida, la création urbaine, l'afflux démographique corollaire et le rôle logistique proprement militaire.

CONCLUSION

Le traité de Doura, en 363 ap. J.-C., eut une conséquence majeure pour Amida. Nisibe définitivement passée du côté des Perses, la ville fut promue métropole de la Mésopotamie romaine¹²⁶. Comme on sait, elle devint en quelques décennies l'une des cités majeures de l'Orient byzantin avec Antioche et Edesse. Une ascension fulgurante, que l'on aurait quelque mal à admettre s'agissant d'une fondation *ex nihilo* du IV^e siècle¹²⁷. Sans nul doute Ammien Marcellin a-t-il minimisé l'importance antérieure d'une cité qui, si elle n'affectait pas la puissance de Nisibe, n'était pas la 'bicoque' qu'on a parfois voulu y voir¹²⁸. Ammien n'aimait pas le fils de Constantin, c'est un fait établi : mais il ne le détestait pas au point de péjorer systématiquement son action¹²⁹. A l'évidence, son jugement de la ville ancienne d'Amida a plutôt visé à montrer, par effet de contraste, l'importance de l'action de Constance. C'est ce contraste, plus que toute autre considération, qui nous semble de nature à documenter une véritable fondation urbaine à Amida. La ville fut inaugurée comme une nouvelle *ciuitas*, à la manière classique, avec les rites afférents. Une *terminatio* urbaine concrétisa tout à la fois l'importance – politique, démographique – que l'empereur devait conférer à la place forte, et le lien tout particulier qui liait désormais cette ville des confins extrêmes à son propre destin. Ce n'est pas, croyons-nous, tout à fait par hasard que la seule cité que Constance honora de cette dénomination fut précisément Amida, la ville des confins où avait débuté son aventure orientale : *Constantia Augusta*. C'est pourquoi aussi, sans doute "*il l'aima plus que les autres villes de son empire*".

M.A. et A.P.

124) C'est une hypothèse que Dillemann (1962 : 222) évoque implicitement au détour d'une formule en forme d'affirmation ("les *Transtigritani* d'Amida") mais sans autrement développer, semblant tenir cela pour un fait acquis.

125) Julien, *Eloge de Constance*, 17, 2-3.

126) Cet événement n'est mentionné par aucune source.

127) Sur ce point, sur la 'deuxième fondation' d'Amida par Constance, cf. notre étude dans les actes du colloque international d'Istanbul, *New Cities in Late Antiquity (Late IIIrd-VIIth c. A.D.): Documents and Archaeology*, 9-10 Nov, 2013 à paraître dans Bibliothèque de l'Antiquité Tardive.

128) C'est le terme employé dans la traduction Nisard (Paris, F. Didot, 1860) pour rendre l'expression "*perquam brevem*" (XVIII, 9, 1).

129) L'objectivité globale d'Ammien, en tout cas sa neutralité en ce qui concerne Constance, a été souvent admise, même si une tendance récente est à relativiser cette impartialité (sur quoi, Maraval 2013 : 7 avec la note 3).

PRINCIPALES SOURCES UTILISEES

Ammien Marcellin, *Res Gestae*, éd. trad. M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1860.

Ammien Marcellin, *Histoires*, livres XVIII- XIX éd. trad., G. Sabbah et J. Fontaine, Paris, CUF, 1970 ; livre XX, éd. trad. J. Fontaine et E. Frézouls, Paris CUF, 1996 ; livre XXV éd et trad. J. Fontaine, Paris, CUF, 1977.

Chronicon miscellaneum ad annum Domini 724 pertinens, éd. E.W. Brooks [trad. J.B. Chabot, dans *Chron. Min.* 2, *CSCO* 4, SS 4 ; 3-4, Louvain, 1904].

Chronicon Paschale, éd. L. Dindorf, *CSSB*, Bonn, 1832.

Eusèbe, *Vie de Constantin*, éd. trad. P. Dräger, Oberhaid, 2007.

Expositio Totius Mundi et Gentium, éd. trad. G. Lombroso, Rome, 1903.

Expositio Totius Mundi et Gentium, éd. trad. J. Rougé, Paris, éd. du Cerf, 1965.

Hiéroklys, *Synecdemus*, éd. E. Honigmann, Bruxelles, 1939.

Jean Malalas, *Chronique*, éd. trad. L. Dindorf, Bonn (*Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae*), 1881.

Julien, *Eloge de Constance*, éd. trad. J. Bidez, Paris, CUF, 1932.

Leo, *Epistula* 65, in *Patrologia Latina*, 54, 1846.

Libanios, *Libanii Opera*, éd. R. Förster, Leipzig, 1904-1927.

Marcellinus Comes, *Chronicon*, 518, XI, éd. Mommsen, *Chronica Minora* II, 1894.

Michel le Syrien, *Chronique*, éd. trad. J.-B. Chabot, Bruxelles (réimpr. en 4 vols), 1963.

Notitia Dignitatum Imperii Romani, éd. O. Seeck, Berlin, 1876.

Pierre le Patrice, *Fragments des Histoires*, éd. K. Miller, *Fragmenta Historicorum Graecorum* IV, Paris, 1928.

Procopé, *De Aedificiis*, livre II, éd. trad. H.B. Dewing, Loeb C.L., 1940.

Procopé, *Bellum Persicum*, éd. trad. J. Haury et G. Wirth, *Procopii Caesarensis Opera Omnia*, 4, Leipzig, 1964.

Table de Peutinger éd. K. Miller, Stuttgart, 1916.

Théophane le Confesseur, *Chronographie*, éd. de Boor, Leipzig, 1883 [trad. C. Mango et C.M. Scott, *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History (AD 284-813)*, Oxford, 1997].

Vie de Jacques le Reclus, éd. Fr. Nau, *Revue de l'Orient Chrétien* 20, 1915.

Vie de Siméon des Oliviers, éd. P. Dolabani, *Maktab-zabnê d- 'umrâ qaddîshâ d-Qartmîn*, Mardin, 1959.

Zacharie de Mytilène, *Chronique* [trad. F.J. Hamilton et E.W. Brooks, "The syriac chronicle know as that of Zachariah of Mytilene", Londres, 1899].

Zozime, *Histoire Nouvelle*, livre III, éd. trad. F. Paschoud, Paris, CUF, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

Abdulkarim, M.O. et Olesti-Vila, O., 2007 : "Les centuriations dans la province romaine de Syrie: nouvelles perspectives d'études", *Syria* 84 : 249-276.

Assénat, M. et Pérez, A., 2012a : "Amida 1. Un théâtre antique à Amida", *Anatolia Antiqua* XX : 147-155.

– 2012b : "Amida Restituta" : in Gasse, A., Servajean, Fr. et Thiers, Chr. (éds.), *Et in Aegypto, et ad Aegyptum*, Recueil d'Etudes dédiées à J.C. Grenier, *CENiM*, Montpellier : 7- 52.

– 2013a : "Amida 2. Un Forum à Amida", *Anatolia Antiqua* XXI : 135-158.

– 2013b : "Amida 3. Epiphaneia... kata Tigre : une fondation séleucide à Amida ?", *Anatolia Antiqua* XXI : 159-166.

Barnes, T.D., 1976 : "Imperial Campaigns, AD 285-311", *Phoenix* 30 : 174-193.

– 1994 : *Athanasius and Constantius. Theology and Politics in the Constantinian Empire*, Cambridge (MA).

Beysanoğlu, Ş., 2003 : *Anıtlar ve Kitabeleri ile Diyarbakır Tarihi*, 1 Cilt, Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi.

Binggeli, A., 2012 : "Les collections de Vies de Saints dans les manuscrits syriaques" in Binggeli A.

(éd.), *L'hagiographie syriaque*, Etudes Syriaques 9, Paris : 49-75.

Blockley, B.C., 1989 : "Constantius II and Persia", in Deroux, C. (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History* V, Bruxelles : 465-490.

Barceló, P., 2004 : *Constantius II. und seine Zeit. Die Anfänge des Staatskirchentums*, Stuttgart.

Brock, S., 1979 : "The Fenqitho of the Monastery of Mar Gabriel in Tur 'Abdin", *Ostkirchliche Studien*, 28, 2-3 : 168-182.

Burgess, R.W. et Witakowski, W., 1999 : *Studies in Eusebian and Post-Eusebian Chronography. 1. The Chronici canones of Eusebius of Caesarea: Structure, Content, and Chronology, A.D. 282-325 and 2. The Continuatio Antiochensis Eusebii : A Chronicle of Antioch and the Roman Near East during the Reigns of Constantine and Constantius II, A.D. 325-350*, Stuttgart.

Chastagnol, A., 1969 : "Une géographie commerciale du monde romain au IV^e s.", *Annales ESC* 2 : 463-466.

Chaumont, M.-L., 1969 : *Recherches sur l'Histoire d'Arménie, de l'avènement des Sassanides à la conversion du royaume*, Paris.

Crow, J., 2007 : "Amida and Tropaeum Traiani: a Comparison of Late Antique Fortress Cities on the Lower

Danube and Mesopotamia”, in *Proceedings of the British Academy* 141 : 435-458.

Dentzer, J.-M. *et al.*, 2010 : “Formation et développement des villes en Syrie du Sud de l’époque hellénistique à l’époque byzantine : les exemples de Bosra, Suweida, Shahba”, in Al-Maqdissi, M., Braemer, F. et Dentzer, J.-M. (éds.), *Hauran V. Du Néolithique à l’Antiquité tardive. Recherches récentes. Actes du colloque de Damas 2007*, Vol 1, Beyrouth : 139-169.

Dillemann, L., 1962 : *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents. Contribution à la géographie historique de la région, du V^e s. avant l’ère chrétienne au VI^e s. de cette ère*, Paris.

– 1997 : *La Cosmographie du Ravennate*, Y. Janvier (éd.), Bruxelles.

Dodgeon, M.H. et Lieu, S.N.C., 1991 : *The roman eastern frontier and the persian wars (AD 226-363). A documentary history*, Londres.

Frézouls, E., 1979 : “Les fonctions du Moyen-Euphrate à l’époque romaine”, in Margueron, J.-Cl. (éd.), *Le Moyen-Euphrate, Zone de contacts et d’échanges, Actes du Colloque de Strasbourg, 11-12 mars 1977* [Travaux du Centre de Recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques, 5], Strasbourg : 355-386.

Gabriel, A., 1940 : *Voyages archéologiques dans la Turquie orientale*, Paris.

Garsoïan, N., 1999 : *L’Eglise Arménienne et le Grand Schisme d’Orient*, Louvain.

Henck, N., 2001 : “Constantius ho Philoktistès?”, *Dumbarton Oaks Papers*, 55, Washington : 279-304.

– 2007 : “Constantius and the cities”, in Drinkwater, J.F. et Salway, R.W.B. (éds.), *Wolf/Liebeschutz reflected*, *BICS*, 50 : 147-156.

Hoffmann, D., 1969 : *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, Düsseldorf, T.I et II.

Jones, A.H.M., 1983 : *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, rééd. Amsterdam.

Lorain, T., 2011 : *L’architecture militaire de Diyarbakır entre les X^e et XIII^e siècles: Entre nécessité défensive et ostentation* [Thèse de III^e cycle, EPHE], 2 vol., Paris.

Maraval, P., 2013 : *Les fils de Constantin*, Paris.

Martelli, F., 1982 : *Introduzione alla “Expositio Totius Mundi”*. *Analisi etnografica e tematiche politiche in un’opera anonima del IV secolo*, Bologne.

Matthews, J., 2007 : *The Roman Empire of Ammianus*, Ann Arbor (2^e éd. révisée).

Mazzarino, S., 2003 : *Il basso Impero. Antico, tardoantico ed era Costantiniana*, Vol. 2, rééd. Bari.

Millar, F., 1994 : *The Roman Near East, 31 B.C.-A.D. 337*, Cambridge (MA), Londres.

Miller, K., 1896 : *Mappaemundi. Die Altesten Weltkarten, V Heft, Die Ebstorkarte*, Stuttgart.

Mommsen, Th., 1919 : *Römische Geschichte*, V (8^e éd.), Berlin.

Mosig-Walburg, K., 2009 : *Römer und Perser ; von 3. Jahrhundert bis zum Jahr 363 n. Chr.*, Gutenberg.

Oates, D., 1968 : *Studies in the ancient history of northern Irak*, Londres.

Palmer, A., 1990 : *Monk and Mason on the Tigris Frontier : the early history of Tur ‘Abdin*, Cambridge.

Paschoud, Fr., 1989 : “*Se non è vero, è ben trovato*: tradition littéraire et vérité historique chez Ammien Marcellin”, *Chiron* 19 : 37-54.

Petit, P., 1978 : *Histoire Générale de l’Empire romain III. Le Bas-Empire*, Paris.

Poidebard, A., 1934 : *La trace de Rome dans le désert de Syrie*, Paris.

Pollard, N., 2000 : *Soldiers, Cities and Civilians in Roman Syria*, Ann Arbor.

Ross St. K., 2001 : *Politics and culture on the eastern fringes of the Roman Empire, 114-242 CE*, Londres.

Schindel, N., 2000a : “Krieg oder Frieden ? - Numismatisch-epigraphische Überlegungen zum römisch-persischen Verhältnis in den ersten 25 Jahren des Sasanidenkönigs Sapuhr II. (309-379)”, Teil 1, *Money Trend* 5 : 52-57.

– 2000b : “Krieg oder Frieden ? - Numismatisch-epigraphische Überlegungen zum römisch-persischen Verhältnis in den ersten 25 Jahren des Sasanidenkönigs Sapuhr II. (309-379)”, Teil 2, *Money Trend* 6 : 52-56.

Stein, E., 1959 : *Histoire du Bas-Empire I*, Paris.

Szidatz, J., 1986 : “*Civitas... fabricata est* (CIL III, 6730). Überlegungen zur Neubefestigung von Amida in den Jahren 367-375 n. Chr. und zur Befestigungstätigkeit von Valens”, in *Festschrift Thomas Gelzer*, Berne: 130-142.

Tannous, J., 2012 : “L’hagiographie syro-occidentale à la période islamique”, in Binggeli, A. (éd.), *L’hagiographie syriaque* [Etudes Syriaques 9], Paris : 225-245.

Tuncer, O.C., 2012 : *Diyarbakır Surları*, Diyarbakır Valiliği, Ankara.

Van Berchem, D., 1954 : “Recherches sur la chronologie des enceintes de Syrie et Mésopotamie”, *Syria* 31, 2-3 : 254-270.

Van Berchem, M., Strzykowski, J., et Bell, G., 1910 : *Amida. Matériaux pour l’épigraphie et l’histoire musulmanes de Diyar-Bakir*, Heidelberg, Paris.

Yovitchitch, C., 2011 : *Forteresses du Proche-Orient. L’architecture militaire des Ayyoubides*, Presses de l’Université Paris-Sorbonne, Paris.

Zuckerman, Chr., 1998 : “Sur le dispositif frontalier en Arménie. Le limes et son évolution, sous le bas-Empire”, *Historia* 47 : 108-128.

– 2004 : “L’armée”, in Morrisson, C. (éd.), *Le monde byzantin I*, Paris.



Institut Français
d'Etudes Anatoliennes



Peinture rupestre préhistorique, Sağlık Köy, près d'Alabanda, Turquie
(cliché Suat Ateşlier).

ISBN 978-2-36245-013-6



9 782362 450136